

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 27 Août 2014 - 2 Dhu al-Qi'dah 1435- N° 704 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Le Président Bouteflika met fin aux fonctions de M. Belkhadem

ALGÉRIE - ONU
L'Algérie au 6^e Forum de l'Alliance des civilisations en Indonésie

LE DG DE LA SURÊTÉ NATIONALE : «Le citoyen, partenaire essentiel pour assurer la sécurité et la stabilité»

Page 24

RÉUNION, HIER, DU CONSEIL DES MINISTRES

Adoption de plusieurs projets de loi dont celui de la loi de Finances pour 2015

Relever le défi du développement

Plusieurs projets de loi touchant de nombreux domaines socio-économiques, ont été examinés et adoptés par le Conseil des ministres, réuni hier, mardi, sous la présidence du

Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Parmi les principaux projets de loi adoptés, figure la loi de Finances pour 2015, comprenant des dispositions destinées notamment à l'«encouragement de l'investissement», et la «promotion de la production nationale», ainsi qu'à la «simplification» des procédures fiscales pour les ménages et les entreprises. Cette loi comporte également un dispositif de suppression de l'article 87-bis du code de travail relatif à la définition du Smng. Le Président Bouteflika a souligné, à ce propos, que «les efforts de l'Etat pour soutenir la croissance économique par la dépense publique, doivent être davantage relayés par une plus forte contribution du secteur productif, y compris pour la diversification des exportations du pays». Le chef de l'Etat a chargé, dans le même cadre, le gouvernement de «finaliser le projet de programme quinquennal d'investissements publics 2015 à 2019, dont l'esquisse financière a été arrêtée à hauteur de 21 000 milliards DA (plus de 262 milliards de dollars), pour le présenter au Conseil des ministres avant la fin de l'année».



Le chef de l'Etat a chargé le gouvernement de «finaliser le projet de programme quinquennal d'investissements publics 2015 à 2019, dont l'esquisse financière a été arrêtée à hauteur de 21 000 milliards DA (plus de 262 milliards de dollars)».

Pages 4 - 5

SANTÉ
Boudiaf : Le secteur privé un partenaire actif et complémentaire

Page 3

JEUNESSE
Khomri évoque une stratégie nationale

Page 6

CIMENT
L'Algérie pourrait à moyen terme satisfaire la demande interne et s'ouvrir à l'exportation

Page 6

RELIZANE
251 projets d'investissement approuvés en 2014

Page 6

SANTÉ

LE GRAS, c'est bon pour les enfants

Pages 12-13

CULTURE

9^e FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL
Les metteurs en scène à l'honneur

Page 11

SPORT

FOOTBALL : ELIMINATOIRES CAN-2015 (1^{re} ET 2^e J^{es})
27 joueurs choisis par Gourcuff pour les matchs contre l'Ethiopie et le Mali

Pages 22

SETIF

Il s'apprêtait à écouter de faux billets de 1 000 DA
Le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt.

Page 9

Météo



Régions Nord : 34° à Alger

Temps relativement chaud et ensoleillé notamment vers les régions de l'intérieur avec localement une tendance orageuse vers les régions de l'intérieur en cours d'après midi/soirée.

Les vents seront en général faibles à modérés.

La mer sera généralement belle à peu agitée.

Régions Sud : 38° à Tamanrasset

Temps généralement chaud et ensoleillé avec localement des cellules orageuses en cours d'après-midi/soirée vers les massifs du Hoggar/Tassili.

Les vents seront en général faibles à modérés (20/40 km/h) avec localement de la chasse-sable.

TRANSPORT Ghoul à Blida

Le ministre des Transports le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection des projets du secteur au niveau de la wilaya de Blida.

Lors de cette visite, le ministre inspectera le projet de réalisation du tunnel ferroviaire de Oued Djer, ainsi que le projet de réalisation de la gare de transports terrestres des voyageurs à Blida. Le ministre assistera à la présentation des résultats de l'étude de faisabilité du projet de réalisation de la première ligne de tramway.



UGTA Le congrès avant 2015

L'UGTA tiendra son congrès avant la fin de l'année. La commission nationale de préparation a été installée au début du mois en cours. Les congrès des wilaya et les conclaves organiques vont se multiplier en interne.

GESTION DES RISQUES EN MILIEU SCOLAIRE

La Protection civile au tableau d'honneur

La Protection civile a un programme en direction des écoles réparti en trois étapes. Premièrement : visiter et inspecter la conformité des établissements.. Deuxièmement : l'information, la sensibilisation, et la formation aux gestes de premiers secours à travers la mise en place de plans et exercices d'évacuation. Troisièmement, prendre des mesures pour les élèves à mobilité réduite.

2^e édition des Med Business days

MEDEF International organise en collaboration avec l'Union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône (UPEB) et la CCI International Provence-Alpes-Côte d'Azur, la 2^e Edition des Med Business days qui auront lieu au Palais de la bourse et à la Villa Méditerranée de Marseille les 6 et 7 novembre 2014.

Un programme varié est prévu pour cet événement incluant des conférences, de tables rondes ainsi que de rencontres B2B.

Des entrepreneurs algériens y participeront.

CE MATIN À 10H30 Conférence du P^r Fatiha Gachi sur Le cancer chez l'enfant



Le Forum du quotidien DK News reçoit ce matin à 10h30, le P^r Fatiha Gachi, chef d'unité d'oncologie pédiatrique au centre pierre et Marie-Curie d'Alger (CPMC). La spécialiste abordera le cancer chez l'enfant en évoquant le dépistage, le diagnostic, la prise en charge et le traitement.

La conférence se tiendra au siège du Forum de DK News, 3 rue du Djurdjura à Ben Aknoun.

IL SE TIENDRA AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

1er Salon urbain de la ville d'Alger

Le premier Salon de la ville d'Alger consacré au mobilier et au confort urbain se tiendra avant la fin de l'année au Palais des expositions (Pins maritimes). Ce premier salon du genre s'adresse à l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le domaine de la fabrication et de la vente d'équipements destinés à l'embellissement de la capitale, précisent les services de la wilaya d'Alger. L'objet de ce salon est d'apporter aux collectivités locales des solutions à leurs problématiques d'aménagement ou de mise aux normes adaptées à leurs besoins.

THÉÂTRE PROFESSIONNEL Ouverture demain du 9^e Festival

Selon le directeur du TNA, M. Yahiaoui, 17 spectacles seront en compétition officielle pour décrocher un des douze prix, notamment le Grand prix du meilleur spectacle, celui du meilleur texte et le Prix du jury. Le jury, composé de sept membres, est présidé par Saïd Benslama, un homme qui a eu à diriger le TNA dans les années 80. Des colloques et conférences accompagneront ce 9^e festival.



“À NOUS LES ÉCRANS” 5^e édition du Concours national du scénario



L'Association “A nous les écrans” avec le soutien du ministère de la Culture et de l'Office national des droits d'auteur lance le concours national du scénario.

Deux prix récompenseront les meilleurs scénarios : Prix du meilleur scénario de court métrage d'une dotation financière de 200 000 DA, et le Prix du meilleur scénario de documentaire d'une dotation financière de 150 000 DA. La date limite pour l'envoi des scénarios est fixée au 20 septembre 2014. La date des remises des prix est fixée pour la dernière semaine d'octobre 2014, lors des JCA (Journées cinématographiques d'Alger).

DU 5 AU 15 SEPTEMBRE L'Algérie, invitée d'honneur de la foire de Strasbourg

La 28^e édition de la Foire européenne de Strasbourg se tiendra du 5 au 15 Septembre 2014 au Parc des Expositions de Strasbourg. L'Algérie participera en qualité de pays invité d'honneur de cette importante manifestation qui est considérée comme une plateforme idéale pour promouvoir les échanges commerciaux.



LES 27 ET 28 SEPTEMBRE Concours à l'ISTS

Un concours national de recrutement pour la formation spécialisée donnant accès au grade de conseiller en sport est programmé les 27 et 28 septembre 2014 à l'Institut supérieur en sciences et technologies du sport de Dély Ibrahim à Alger. Les 41 lauréats renforceront les structures relevant du ministère des Sports.

SANTÉ

Boudiaf : Le secteur privé un partenaire actif et complémentaire

► Impliquer tous les acteurs dans la dynamique de développement du secteur de la santé



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé, lundi à Annaba, que tous les acteurs doivent positivement s'impliquer dans la grande dynamique de développement que connaît actuellement le secteur de la santé dans le pays afin d'atteindre les objectifs tracés.

Présidant une séance de travail au siège de la wilaya au terme de sa visite de travail, M. Boudiaf a indiqué que le système de santé en Algérie, pour lequel des moyens colossaux ont été mobilisés afin de réaliser des projets stratégiques structurants et d'autres de proximité, a besoin d'efforts responsables et de qualité à même d'assurer des services de soin à la hauteur des défis. L'année 2015 verra le début de la mise en œuvre de la nouvelle carte sanitaire et l'intensification des efforts visant à faciliter l'accès au soin pour le malade, a affirmé, à ce propos, le ministre, insistant sur la nécessaire adaptation des acteurs du secteur privé avec les orientations du système national de la santé pour devenir un partenaire actif et complémentaire. Concernant les projets engagés à Annaba pour la santé, M. Boudiaf a appelé au respect des délais fixés et a exhorté les concernés à rattraper le retard accusé dans la concrétisation de certains chantiers. Il a également indiqué que le centre anti-cancer (CAC) de 150 lits d'Annaba assurera aux patients, à compter du début 2015, les traitements de radiothérapie

et de médecine nucléaire, parallèlement à l'ouverture, à Berrahal et Oued El Aneb, de deux polycliniques sur les neuf actuellement en chantier.

Il a été également décidé d'inscrire un nouvel hôpital de 204 lits pour la commune d'Oued El Aneb et de relever de 80 à 120 lits la capacité d'accueil de l'hôpital de chirurgie cardio-vasculaire pédiatrique d'El Bouuni, avec ouverture d'un pavillon pour adultes.

Le ministre a visité au cours de sa tournée dans la wilaya les établissements sanitaires de proximité d'Oued El Aneb, Berrahal et Chetaïbi, ainsi que le CAC d'Annaba et le projet de rénovation du service de réanimation et d'anesthésie de l'hôpital Ibn Rochd, relevant du Centre hospitalo-universitaire du chef-lieu de wilaya.

CIMENT

L'Algérie pourrait à moyen terme satisfaire la demande interne et s'ouvrir à l'exportation

La réalisation prochaine de nouvelles cimenteries permettra à l'Algérie à moyen terme de combler un déficit de plus de trois millions de tonnes/an, dans un marché en pleine expansion, et d'aller vers l'international notamment vers les pays africains, assurent des professionnels du secteur.

Estimée à 18 millions de tonnes/an, la production nationale de ciment est dominée par le secteur public, notamment par le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) qui produit plus de 11,5 millions de tonnes par an (environ 65%), le reste étant assuré par le secteur privé.

La réalisation prochaine de nouvelles usines de ciment en vue d'augmenter les capacités nationales de production est "une bonne initiative", souligne dans une déclaration à l'APS Salim Gasmi, président de

l'Union nationale des entrepreneurs du bâtiment (UNEB), rappelant que l'Algérie importe annuellement plus de 3 millions de tonnes de ciment.

Une seule usine permettra d'assurer la production de près de 2 millions de tonnes/an de ciment et la création de 700 postes d'emploi permanents et près de 1.500 emplois indirects, estime-t-il.

De plus, la situation géographique de l'Algérie en Afrique "est un atout pour s'ouvrir sur les marchés des pays africains comme le Mali, le Niger et le Nigeria", ajoute M. Gasmi.

Le président de l'UNEB relève également que l'autosuffisance en ce produit stratégique permettra la réalisation des projets dans les délais impartis sans recourir à l'importation.

Pour sa part, Abdulkrim Selmane, consultant en BTPH, estime que les be-

sins de l'Algérie en ciment sont tellement importants qu'il faudrait attendre 15 à 20 ans avant d'aller vers l'exportation.

"Au-delà de cette période, la demande pourrait diminuer, et là on pourraient réorienter la surproduction vers l'exportation", prédit M. Selmane, soulignant la nécessité de moderniser les infrastructures portuaires nationales pour répondre aux besoins des opérations d'exportation.

De son côté, Saïd Younsi, gérant d'un cabinet d'architecture, affirme que l'Algérie dispose de moyens, de la matière première comme l'argile et le calcaire, et surtout de l'énergie à bas prix pour développer une filière de ciment orientée vers l'exportation.

"L'Algérie devrait devenir un champion dans la fabrication de ciment puisqu'elle fabrique aussi le clinker, qui est la base de

ce matériau". Le Groupe GICA compte réaliser, d'ici à 2017, quatre (4) nouvelles cimenteries d'une capacité globale de plus de 5 millions de tonnes/an à Béchar, Oum El Bouagh, Relizane et In Salah (Tamanrasset).

En outre, il a déjà lancé l'extension des capacités de production de certaines cimenteries existantes pour faire face à la forte demande sur ce matériau stratégique.

Il s'agit des cimenteries de Aïn El-Kebiouf (Sétif), de Béni Saf (Tébouchent), de Oued-Sly (Chlef), de Zahana (Mascara) et de Sour El Ghazlane (Bouira) pour augmenter leur production de plus de 8 millions de tonnes.

Parmi les projets du secteur privé, une cimenterie d'une capacité de production de 2,7 millions de tonnes/an sera réalisée dans la commune de Djemourah (Biskra), un partenariat entre Lafarge Algérie et une société privée.

PROJET DE LOI DE FINANCES L'Algérie maintiendra sa croissance économique à 3% en 2015

L'Algérie devrait maintenir sa croissance économique à 3% (4,2% hors hydrocarbures) en 2015 tournant au même niveau que les années précédentes, selon les prévisions du projet de loi de finances 2015, examiné et adopté hier par le Conseil des ministres.

"Le projet du budget 2015 a été calculé sur la base d'une croissance globale du PIB de 3% et d'une croissance hors hydrocarbures de 4,2%", indique le communiqué du Conseil des ministres. Selon les mêmes projections, l'Algérie parviendra à maintenir la croissance de son PIB en 2015 malgré les effets de la crise économique internationale qui a plongé de nombreux pays dans la récession.

Pour 2015, l'Etat poursuivra ses efforts de maintien de la croissance par la dépense publique. Le projet de la loi de finances prévoit dans ce sens un budget d'équipement de 3.908 milliards de DA, en hausse de 43% par rapport à 2014.

Ces crédits serviront à financer le programme d'équipement en cours d'un montant de 1 600 mds de DA ainsi qu'un nouveau programme de 1 100 mds de DA destiné aux secteurs de l'Habitat, de la Santé, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Hydraulique, de l'Energie et de la Formation professionnelle.

En outre, plus de 700 milliards de DA sont prévus pour l'action économique de l'Etat.

Pour autant, le secteur productif ne doit pas rester en marge de cette dynamique de développement fortement soutenue par l'Etat et doit à ce titre prendre le relais de la croissance en participant davantage à la création des richesses et de l'emploi dans le pays.

Si la croissance économique est maintenue en 2015, elle sera toutefois en baisse par rapport à celle attendue en 2014 à 4,5%. L'année en cours marquera, selon les dernières prévisions publiées par le ministère des Finances, la relance de la croissance en Algérie qui s'est tassée en 2013 à 3% après avoir atteint 3,3% en 2012.

APS

RÉUNION, HIER, DU CONSEIL DES MINISTRES

Adoption de plusieurs projets de loi dont celui de la loi de finance pour 2015

Relever le défi du développement

Le Conseil des ministres s'est réuni, hier, mardi sous la présidence du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et a rendu public un communiqué dont voici le texte intégral:

«Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a présidé ce jour, mardi 26 août 2014, correspondant au 30 chaoual 1435, une réunion du Conseil des Ministres.

• A cette occasion, le Conseil des ministres a examiné et approuvé un projet de loi portant création d'un fonds de pension alimentaire.

La création de ce fonds qui a été annoncée le 8 mars dernier, par Monsieur le Président de la République, à l'occasion de la journée mondiale de la Femme, vise à mettre en place un dispositif juridique supplémentaire à même de mieux protéger la famille. Ce mécanisme interviendra en cas de carence du père ou de l'ex-époux, constatée par voie judiciaire, à verser la pension alimentaire allouée aux enfants ou à la femme divorcée.

Le Trésor public veillera par la suite au recouvrement, auprès du père ou de l'ex-époux, des montants de pensions alimentaires avancés par le Fonds sus évoqué.

Des sanctions sont prévues contre les contrevenants ou les auteurs de fausses déclarations.

• Le Conseil des ministres a aussi examiné un projet de loi portant amendement du Code pénal à l'effet de renforcer la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

Ce projet énonce notamment, des sanctions envers l'époux coupable de violence contre son conjoint ayant entraîné une incapacité temporaire, un handicap permanent ou une amputation.

Le texte prévoit aussi des sanctions contre l'abandon de l'épouse enceinte ou non. Il dispose également contre les pressions ou intimidations visant à priver l'épouse de ses biens.

Dans toutes les situations évoquées ci-dessus, les poursuites sont abandonnées si la victime décide de pardonner son conjoint.

Par ailleurs, le projet de loi énonce des sanctions à l'encontre de l'auteur d'agression sexuelle contre la femme. Ces sanctions sont aggravées si le prévenu est un parent de la victime ou si celle-ci est mineure, handicapée ou enceinte. Enfin, le projet dispose contre les violences attentatoires à la dignité de la femme dans des lieux publics.

• Le Conseil des ministres a également examiné et adopté un projet de loi relatif à la protection de l'enfant.

Ce texte vient renforcer la protection de l'enfant, dont l'intérêt supérieur est placé au centre de toute décision judiciaire ou sociale le concernant. A cet effet, le projet de loi précise notamment la notion d'enfant en danger et énonce son droit à une protection judiciaire.

Dans le même sillage, il prévoit la création d'un Organe national pour la protection et la promotion de l'enfance, ainsi que l'institution d'une journée de l'Enfant qui correspondra à la date de promulgation du texte de loi en l'objet.

• Intervenant à l'issue de l'adoption de ces trois projets de lois, le Président Abdelaziz Bouteflika a relevé qu'en initiant ainsi le renforcement de sa législation protégeant, la femme et l'enfant, notre pays démontre encore une fois son attachement au respect de la dignité humaine qui est au centre de nos valeurs spirituelles et qui figure aussi parmi les priorités du droit international contemporain. Le Président de la République a, également, saisi cette occasion pour inviter les responsables



de l'éducation nationale, les imams et les médias à consolider l'éducation des citoyens à la préservation de la cellule familiale, au respect de la femme et à la protection de l'enfant.

• Le Conseil des ministres a poursuivi ses travaux par l'examen et l'adoption d'un projet de loi relatif à la modernisation de la justice.

La finalité de ce projet est d'améliorer et de diligenter les procédures au profit du justiciable. Ainsi, le texte vient notamment codifier la communication électronique des actes judiciaires auxquels est ainsi reconnue toute la force probante.

Le projet de loi valide, également, le recours durant l'information judiciaire, à la visioconférence pour l'interrogatoire ainsi que pour l'audition des parties. Le Conseil des ministres a, en outre, examiné et adopté un projet de loi relatif à la signature et à la certification électroniques.

Ce texte vise à améliorer le climat de confiance dans la dématérialisation et la fluidification des échanges économiques. Il vise également à la modernisation de l'administration par le recours à la technologie numérique.

Le projet de loi énonce les conditions requises pour que la signature et la certification électronique aient force probante au regard de la loi.

Le texte institue aussi différentes autorités de certification, à savoir, l'Autorité nationale placée auprès du Premier ministre, l'Autorité gouvernementale placée auprès du ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, et l'Autorité économique de certification électronique placée auprès de l'Autorité de régulation de la poste et des Télécommunications (Arpt).

Le projet de loi dispose, également, que les prestataires de la certification électronique exerceront dans le cadre de la concession et sous le contrôle de l'Autorité économique de certification électronique.

• Le Conseil des ministres a poursuivi ses travaux par l'examen et l'adoption du projet de loi de finance pour 2015.

Le projet de budget 2015 a été calculé sur la base d'une croissance globale du PIB de 3% et d'une croissance de 4,2% hors hydrocarbures, l'inflation étant quant à elle, projetée à hauteur de 3%.

Les recettes budgétaires seront en hausse de 11,6% pour atteindre 4 684 milliards DA. Les dépenses budgétaires totaliseront 8 784 milliards DA.

Il est à préciser que ces prévisions sont établies avec une fiscalité pétrolière calculée sur la base d'un baril de pétrole à 37 dollars, alors que la perspective du prix sur le marché mondial, serait plutôt de 100 dollars le baril, en 2015.

Autre titre du budget de fonctionnement les crédits seront en hausse de 5,4% par rapport à l'exercice précédent. Ils atteindront ainsi 4 969 milliards DA, englobant notamment l'ouverture de près de 48 000 postes budgétaires au profit de plusieurs secteurs.

Le budget d'équipement s'élèvera à 3908 milliards DA, en hausse de près de 43% par rapport à 2014, il englobera notamment le financement d'un «programme en cours» de plus de 1 600 milliards DA, et l'inscription d'un «programme neuf» de plus de 1 100 milliards DA, pour les secteurs de l'habitat, de la santé, de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de l'hydraulique, de l'énergie, et de la formation professionnelle. En outre, plus de 700 milliards DA sont prévus pour l'action économique de l'Etat.

Dans sa partie législative le projet de loi des Finances pour 2015 contient des dispositions destinées notamment, à l'encouragement de l'investissement, à la promotion de la production nationale, et à la simplification des procédures fiscales pour les ménages et les entreprises, de même qu'il comporte un dispositif de suppression de l'article 87 bis du Code de travail relatif à la définition du Snmf.

Intervenant à l'issue de l'adoption du projet de loi de finances pour 2015, le président Abdelaziz Bouteflika a indiqué que les efforts de l'Etat pour soutenir la croissance économique par la dépense publique, doivent être davantage relayés par

une plus forte contribution du secteur productif, y compris pour la diversification des exportations du pays.

• Le Président de la République a, également, chargé le gouvernement de finaliser le projet de programme quinquennal d'investissements publics 2015 à 2019, dont l'esquisse financière a été arrêtée à hauteur de 21 000 milliards DA, pour le présenter au Conseil des ministres avant la fin de l'année.

• En outre, le Chef de l'Etat, qui a relevé la progression de l'usage des nouvelles technologies de la communication par les secteurs de la justice et de l'intérieur notamment, a instruit le gouvernement pour accélérer la réforme du système bancaire et financier qui devra impérativement être parachevée au plus tard à la fin de l'année 2015 que le crédit accompagne plus efficacement le développement économique national.

Le Conseil des ministres a, par ailleurs, examiné et adopté le projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2012.

Ce texte s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'une disposition de la Constitution relative au contrôle du Parlement sur l'utilisation par le Gouvernement des crédits budgétaires qui lui ont été votés.

Le Conseil des ministres a aussi examiné et approuvé un projet de loi modifiant et complétant la loi n° 83-11 du 2 juillet 1983 relative aux assurances sociales.

Cet amendement vise à octroyer une couverture de sécurité sociale aux députés représentant la communauté nationale à l'étranger et à leurs proches, durant la durée de leur mandat seulement contre versement des cotisations dues.

En effet, la loi relative aux incompatibilités votée en 2012, interdit toute autre activité aux parlementaires. De ce fait, les députés représentant la communauté nationale à l'étranger ne peuvent exercer une autre activité ni s'affilier durant leur mandat au système de sécurité sociale en vigueur dans leur pays de résidence.

Le Conseil des ministres a examiné et adopté également un projet de loi modifiant

• • •

RÉUNION, HIER, DU CONSEIL DES MINISTRES

• • •

et complétant la loi n° 01-11 du 3 juillet 2001 relative à la pêche et à l'aquaculture.

Ce texte introduit des dispositions destinées à améliorer l'encadrement de l'activité de la pêche par l'aménagement des zones d'activités aquacoles et des pêcheries, ainsi que la géo localisation des navires de pêches, et le renforcement des sanctions contre toutes les pratiques illégales ou destructrices du potentiel halieutique.

Le projet de loi dispose aussi la relance de la pêche au corail avec l'aménagement de plans d'exploitation alternée de cette ressource, et organise la valorisation locale du corail.

Le Conseil des ministres a examiné et adopté un décret présidentiel autorisant la participation de l'Algérie à la 5ème augmentation générale du capital de la Banque Islamique de Développement.

Cette augmentation a été décidée par le 4^e Sommet de l'Organisation de la Coopération Islamique tenu en Août 2012 à Mecca.

L'Algérie, qui occupe la 10^e place parmi les 56 Etats actionnaires avec 2,5% du capital de la Banque Islamique de Développement, prendra part à cette augmentation de capital par l'acquisition de nouvelles actions pour un montant de 1,28 milliard dollars.

Le Conseil des ministres a examiné et endossé aussi un décret présidentiel portant approbation d'un avenant au contrat du 25 mai 1992, conclu entre Sonatrach et la société espagnole «Sepsa».

Cet avenant signé le 27 mai 2014 entre les deux parties contractantes a pour objet la prorogation pour deux années de l'exploitation du gisement dénommé «Rhourde-El-Khrouf».

Le Conseil des ministres a, par la suite, entendu des communications relatives à des projets de marchés publics en procédure de gré à gré simple, auxquels il a donné son accord.

Au titre du secteur des ressources en eau, il s'agit de l'aménagement des oueds Boumerzoug et Rhummel, qui contribuera au développement d'espaces de détente et de loisirs au niveau de la ville de Constantine et qui participera aussi à sa protection contre les inondations. Au titre du secteur des tra-



vaux publics, il s'agit de huit pénétrantes qui relieront l'autoroute Est-Ouest aux destinations suivantes :

- La ville de Guelma sur 26 kilomètres,

- La ville de Mostaganem sur 66 kilomètres,

- Le port de Skikda sur 31 kilomètres,

- La ville de Mascara sur 43 kilomètres,

- Le port de Ténès sur 22 kilomètres en première tranche,

- La ville de Batna sur 20 kilomètres en première tranche,

- Le port de Ghazaouet sur 13 kilomètres en première tranche,

- Le port d'Oran sur 8 kilomètres en première tranche.

Les marchés en gré à gré du secteur des Travaux publics concernent aussi la réalisation d'un premier segment de 67 kilomètres entre Khemis Miliana et Berrouaghia, faisant partie d'une nouvelle rocade allant directement de Khemis Miliana à Bordj Bou Arréridj.

Au titre du secteur de l'Habitat, il

s'agit de la réalisation de 4 500 logements publics locatifs dans la wilaya de Boumerdès. Au titre du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, il s'agit de la réalisation, au niveau du Pôle Universitaire de

Sidi Abdellah, dans la wilaya d'Alger, d'un ensemble de 20 000 places pédagogiques et de 11 000 places d'hébergement.

Au titre du secteur des Sports, il s'agit de la réalisation d'un stade couvert de 50 000 places à Sétif.

Avant d'aborder le dernier point de l'ordre du jour du Conseil des ministres, le président de la République a instruit le Gouvernement afin de prendre toutes les mesures requises pour assurer les rentrées scolaire et universitaire dans des conditions pédagogiques et matérielles parfaites.

Le Conseil des ministres a conclu ses travaux par l'examen et l'adoption de décisions individuelles portant nominations à des Fonctions supérieures de l'Etat.

Le Conseil des ministres approuve la participation de l'Algérie à une nouvelle augmentation du capital de la BID...

Le Conseil des ministres a adopté un décret présidentiel autorisant la participation de l'Algérie à la cinquième augmentation générale du capital de la Banque islamique de développement (BID). Cette augmentation a été décidée par le quatrième sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) tenu en août 2012 à La Mecque (Arabie Saoudite), a indiqué un communiqué du Conseil des ministres. L'Algérie, qui occupe la dixième place parmi les 56 Etats actionnaires avec 2,5% du capital de la BID, prendra part à cette augmentation par l'acquisition de nouvelles actions pour un montant de 1,28 milliard de dollars, a précisé le communiqué.

La BID a été créée en 1973 et a commencé ses activités en 1975. Elle a pour but de promouvoir le développement économique et social dans les 56 pays membres ainsi que dans les communautés musulmanes dans les pays non-membres. Le capital de la BID est de 45 milliards de dollars. En mai 2013, il a été décidé de l'augmenter à 150 milliards de dollars. Le montant global des financements consentis par la BID depuis sa création s'élève à environ 98 milliards de dollars.

... Et adopte un projet de loi modifiant la loi relative à la pêche et à l'aquaculture

Le Conseil des ministres, réuni mardi à Alger sous la Présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a examiné et adopté un projet de loi modifiant et complétant la loi n°01-11 du 3 juillet 2001 relative à la pêche et à l'aquaculture qui introduit plusieurs dispositions en vue notamment de promouvoir les activités aquacoles et celles des pêcheries.

Selon un communiqué du Conseil des ministres, ce texte vise à améliorer l'encadrement de l'activité de la pêche par l'aménagement des zones d'activités aquacoles et des pêcheries et prévoit des mesures dans la géo localisation des navires de pêches, et le renforcement des sanctions contre toutes les pratiques illégales ou destructrices du potentiel halieutique.

Le projet de loi dispose aussi, selon le communiqué, la relance de la pêche au corail avec l'aménagement de plans d'exploitation alternée de cette ressource et organise la valorisation locale du corail.

Prévue avant la fin 2014, la réouverture de la pêche au corail se fera une fois élaborés les textes législatifs relatifs à cette activité suspendue depuis 14 ans, avait indiqué le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques Sid Ahmed Ferrouki.

La relance de la pêche au corail se fera en alternance pour permettre la régénération de cette ressource pour assurer la durabilité de son exploitation.

APS

UN NOUVEAU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT SUR CINQ ANS DE 262 MDS DE DOLLARS

Objectif, une économie compétitive et diversifiée

L'Algérie s'apprête à lancer en 2015 un nouveau programme d'investissement sur cinq ans de 21 000 milliards (mds) de DA, soit l'équivalent de 262,5 mds de dollars, destiné à développer une économie compétitive et diversifiée.

Au cours du Conseil des ministres tenu mardi, le Président de la République M. Abdelaziz Bouteflika, «a chargé le gouvernement de finaliser le projet de programme quinquennal d'investissements publics 2015-2019, dont l'esquisse finan-

cière a été arrêtée à hauteur de 21 000 mds de DA pour le présenter au Conseil des ministres avant la fin de l'année», a indiqué un communiqué du Conseil des ministres. Si le nouveau plan va s'inscrire dans la continuité des programmes de développement et d'investissements précédents il marquera, cependant, une rupture avec les méthodes d'avant. Le chef de l'Etat avait lors d'un Conseil des ministres tenu en mai dernier affirmé que l'élaboration de ce programme se fera en concertation avec

tous les acteurs économiques aux niveaux national et local en tenant compte des expériences du passé afin d'améliorer sa mise en oeuvre et son efficacité. Ce programme ne sera pas donc le seul fruit du travail du gouvernement mais le résultat des concertations nationales et locales qui intègrent toutes les initiatives et propositions émanant de tous les acteurs nationaux.

L'élaboration de ce programme doit «intégrer dans sa préparation les concertations nationales et locales

requises, tirer les leçons des expériences passées et améliorer son impact sur le développement local et le développement humain, mais aussi sur le développement d'une économie productive et compétitive dans tous les secteurs», avait alors recommandé le chef de l'Etat. Le gouvernement est appelé à ce titre à prendre en considération les expériences de la mise en oeuvre des plans précédents pour en tirer les conclusions qui permettent d'éviter d'éventuel couacs.

RELIZANE

251 projets d'investissement approuvés en 2014



Le comité d'assistance, de localisation et de promotion de l'investissement et de régulation foncière (Calpifre) de la wilaya de Relizane a approuvé 251 projets du début d'année 2014 à août courant, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la petite et moyenne entreprise (PME) et de promotion de l'investissement.

Ces projets d'un coût global de 332,5 millions DA contribueront à la création de plus de 39 000 postes d'emploi dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics, de l'industrie alimentaire, de la sidérurgie, de la chimie et du tourisme, entre autres, selon la même source.

Il sera procédé prochainement à la concrétisation de ces projets, en majorité dans la zone industrielle de Sidi Khettab et les zones d'activités des communes de Belacel Bouzegza de Sidi Saada et de Sidi M'hamed Benouda sur près de 700 hectares, a-t-on encore indiqué.

A noter que plus de 250 investisseurs potentiels dans la wilaya ont bénéficié en 2013 de parcelles de terrains variant entre 2 000 et 470 000 mètres carrés pour concrétiser leurs projets, selon la même source.

ENERGIE - SOUK AHRAS

Installation du chantier de réalisation d'une station d'énergie solaire à Oued el Kebrít

Le chantier de réalisation d'une station d'énergie solaire vient d'être installé dans la commune d'Oued el Kebrít (70 km au sud de Souk Ahras), a-t-on appris mardi auprès du directeur de l'énergie et des mines (DEM).

Ce projet est inscrit dans le cadre du programme national visant la diversification des sources d'énergie, a précisé Boumediene Seghiri.

Erigée sur une superficie estimée à 30 ha, cette station première du genre dans la wilaya, disposera de cellules solaires d'une capacité de 15 mégawatts.

Les travaux de réalisation ont été confiés à une entreprise chinoise spécialisée, ajoute le responsable.

Ce projet qui sera lancé à la construction avant la fin de l'année 2014, permettra de soutenir le réseau électrique et de lutter contre les coupures électriques, souvent enregistrées durant la période estivale, a-t-il affirmé.

L'opération contribuera également à générer de nouveaux postes d'emploi notamment dans les spécialités techniques liées à ce domaine à l'instar des filières d'énergies renouvelables, ajoute la même source

APS

JEUNESSE

Khomri évoque une stratégie nationale

Le secteur de la Jeunesse s'attelle à mettre au point une stratégie nationale englobant toutes les activités juvéniles à l'échelle nationale, a annoncé, lundi à Boumerdes, son premier responsable, Abdelkader Khomri.

«La finalité recherchée par cette stratégie est de permettre l'organisation, l'encadrement et la pérennisation des activités juvéniles», a expliqué le ministre, en marge de la cérémonie de clôture de la session de colonie de vacances des enfants de Ghardaïa, qu'il a présidée à la cité universitaire de Jeunes filles de Corso.

M. Khomri a fait observer, à cette occasion, que les colonies de vacances «occupent une place importante dans la stratégie nationale des activités juvéniles, au vu des avantages qu'elles présentent en matière d'éducation

des jeunes générations».

Il a assuré, à cet égard, que le secteur «veillera, dans le cadre de cette stratégie, au renforcement des capacités de camping dans le but de promouvoir la mobilité et les échanges de jeunes entre les wilayas, et ce durant les périodes des vacances scolaires».

«Les colonies de vacances revêtent une grande importance dans l'épanouissement de la jeunesse algérienne, en ce sens qu'elles constituent un espace privilégié pour faire connaissance et nouer des liens», a souligné le ministre, qui

s'est réjoui des conditions d'accueil au niveau des camps de vacances organisés, cet été, par le ministère de la Jeunesse à travers les wilayas côtières du pays. Plus de 250 000 jeunes ont été pris en charge au niveau de ces camps, a-t-il estimé. Evoquant les jeunes de Ghardaïa, M. Khomri a affirmé qu'ils «sont capables de faire beaucoup en matière d'apaisement de la situation et de préservation de l'ordre public dans leur région», tout en les exhortant à «assumer leurs responsabilités en cette conjoncture que traverse cette région, dont la sau-

vegarde de la stabilité est indissociable de la sécurité nationale».

Le ministre a relevé que «la situation s'améliore de plus en plus» au niveau de cette wilaya.

Dans son message à la jeunesse algérienne, qu'il a qualifié de «facteur immunitaire de l'unité de l'Algérie», le ministre a invité les jeunes à veiller à l'unité du pays et à sa stabilité, en adoptant une attitude consensuelle».

La cérémonie de clôture de cette colonie de vacances a donné lieu à la distribution de cadeaux et de fournitures scolaires aux jeunes vacanciers.

ORAN

Premier lycée pour la commune de Tafraoui

La commune de Tafraoui, relevant de la daïra d'Oued Tlélat (Oran), a bénéficié de la réalisation de son premier établissement d'enseignement secondaire qui ouvrira ses portes à la prochaine rentrée scolaire, prévue le 7 septembre 2014.

Cette nouvelle infrastructure fait partie des 21 nouveaux établissements scolaires réceptionnés pour être opérationnels dès la prochaine rentrée, a-t-on appris lors d'une visite de travail effectuée mardi par le wali d'Oran, Abdelghani Zaâlane.

Le chef de l'exécutif a insisté dans ce cadre sur l'activation de l'opération d'équipement de ces établissements, à savoir deux lycées (à Tafraoui et à Sidi El-Bachir), sept collèges (CEM) et douze groupements scolaires dans différentes localités.

Mettant l'accent sur l'importance de ces acquis, le wali a fait valoir leur impact quant à l'allégement de la pression exercée jusqu'alors sur



les autres établissements, ainsi que l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves.

Ces réalisations matérialisent également les efforts engagés par

l'Etat au profit du secteur de l'éducation, lesquels ont permis de doter d'au moins un lycée les quelques communes jusqu'ici dépourvues dans la wilaya d'Oran.

RUSSIE**Injection de 5 mds de dollars dans deux banques coupées des marchés financiers en raison de la crise ukrainienne**

Le gouvernement russe a approuvé l'injection de cinq milliards de dollars pour renforcer le capital de deux banques publiques sous le coup de sanctions occidentales liées à la crise en Ukraine, VTB et Rosselkhozbank.

En application d'une loi adoptée en juin, un décret signé vendredi, autorise le ministère des Finances à acheter pour 239 milliards de roubles d'actions préférentielles de ces deux établissements. Ces fonds doivent être puisés dans le Fonds de réserve alimenté par une partie des revenus pétroliers et gaziers du pays afin de se préparer aux temps de crise, est-il précisé.

Dans le détail, 214 milliards de roubles (4,5 milliards d'euros) doivent être apportés à VTB, deuxième



banque en Russie, et 25 milliards de roubles (520 millions d'euros) pour Rosselkhozbank, le principal préteur du secteur agricole.

Ces deux établissements sont depuis cet été coupés en grande partie des financements sur les marchés financiers aux Etats-Unis et de l'Union européenne en raison

des sanctions adoptées par Washington et Bruxelles.

Avant même ces décisions, VTB avait déjà commencé à souffrir de la crise ukrainienne et de ses conséquences sur l'économie russe puisque son bénéfice net a été presque divisé par sept au deuxième trimestre sur un an.

SOUUD DU SUD**Ban Ki-moon exhorte les parties belligérantes à mettre en œuvre l'accord sur la cessation des hostilités**

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé lundi les parties belligérantes au Soudan du Sud à "mettre en œuvre immédiatement" l'accord sur la cessation des hostilités et à "respecter leur engagement sur l'établissement d'un gouvernement transitoire d'unité nationale".

M. Ban Ki-moon a affirmé dans un communiqué publié à New York avoir pris note de la signature plus tôt lundi d'un nouvel engagement à cesser les hostilités par le gouvernement du Soudan du Sud et l'Armée populaire de libération du Soudan



ont par ailleurs donné un nouveau délai de 45 jours aux parties pour former un gouvernement de transition. La précédente date-limite fixée pour sa formation avait expiré le 11 août, sans résultat.

(SPLM/AIO) (l'opposition).

Les deux parties belligérantes ont signé le document dans la capitale éthiopienne d'Addis Abeba lors du sommet des chefs d'Etat de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) qui assure la médiation dans le conflit, au Soudan du Sud. Les dirigeants de l'Igad

► MARCHÉS**L'euro se stabilise face au dollar au lendemain d'un fort repli**

L'euro se stabilisait face au dollar hier, mais restait pénalisé par les propos du président de la Banque centrale européenne (BCE) Mario Draghi la semaine dernière en l'absence d'indicateurs européens majeurs.

La monnaie européenne valait 1,3196 dollar en fin de matinée, contre 1,3193 dollar lundi soir. Elle est tombée en début d'échanges asiatiques à 1,3179 dollar, son plus bas niveau depuis septembre 2013. L'euro reculait face à la monnaie nippone, à 137,09 yens contre 137,23 yens lundi soir, ainsi que le dollar, qui s'échangeait à 103,88 yens, contre 104,01 yens la veille.

Le président de la BCE a laissé entrevoir vendredi dernier la mise en place de rachats d'actifs par la banque centrale européenne, ce qui a provoqué une dégringolade de l'euro lundi. La perspective de rachats d'actifs pèsent sur une devise car

ces mesures, s'apparentant à des injections de liquidités dans le système financier pour stimuler l'activité économique, ont pour effet collatéral de diluer la valeur de la monnaie.

Lundi, la monnaie unique avait également souffert de la diffusion d'un indicateur faisant état d'un quatrième repli consécutif de l'indice ifo mesurant le moral des entrepreneurs allemands. De son côté, la livre britannique restait quasi stable face à l'euro, à 79,59 pence pour un euro, et se stabilisait face au billet vert, à 1,6580 dollar pour une livre.

La devise suisse restait quasi stable face à la monnaie unique européenne, à 1,2079 franc suisse pour un euro, comme face au dollar, à 0,9152 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1,287,81 dollars, contre 1,277,25 dollars vendredi soir.

► L'Afrique du Sud évite de justesse la récession au deuxième trimestre

L'Afrique du Sud a enregistré une croissance de 0,6% au deuxième trimestre, échappant de justesse à la récession après un plongeon de l'activité au premier trimestre, a annoncé hier l'Agence nationale des statistiques (Statsa).

L'économie d'un pays est considérée comme en récession après deux trimestres consécutifs de ralentissement. Le rebond du deuxième trimestre par rapport au premier n'a été rendu possible que par une croissance de l'activité de l'administration liée aux législations de mai. Les secteurs des transports, du stockage et des télécoms ont aussi apporté une contribution positive à l'économie, selon Statsa.

En revanche, le bras de fer salarial sans précédent dans les mines de platine a provoqué une nouvelle contraction de l'activité minière, affectant au passage tout le secteur manufacturier, a détaillé Statsa. "Il n'y a pas que le platine, mais il y a eu aussi une mauvaise

performance dans les mines d'or. Toute l'activité minière en général a également très mal marché", a souligné lors d'un point presse Gerhardt Bouwer, un responsable statistique. "C'est un cumul de toutes les industries", a-t-il dit.

En rythme annuel, la croissance est tombée à 1% par rapport au deuxième trimestre 2013, a précisé l'agence statistique sud-africaine, alors que la banque centrale et la plupart des économistes ne cessent de réviser à la baisse leurs prévisions pour 2014 et 2015.

La Banque centrale ne compte plus pour cette année que sur une croissance de 1,7%, contre 2,1% attendus précédemment (et 2,8% au début d'année). L'Afrique du Sud, en panne de croissance depuis trois ans, est sortie seulement fin juin d'une grève historique qui a paralysé les trois premiers producteurs mondiaux de platine pendant cinq mois et fortement pesé sur l'activité nationale.

APS



ces derniers mois, la question étant de savoir "quel facteur peut être utilisé comme prétexte". "L'amplitude de toute correction va rester très limitée", selon eux, ne serait-ce que parce les chiffres d'inflation sont attendus en Allemagne de-

EUROZONE**Le marché de la dette en zone euro se stabilise au lendemain d'une baisse record des taux**

Les taux d'emprunt en zone euro se stabilisaient hier matin sur le marché obligataire, après être tombés à leur plus bas historique la veille sur des espoirs de nouvelles mesures de soutien de la Banque centrale européenne (BCE).

Le président de la BCE Mario Draghi s'est dit "prêt à ajuster davantage la position de (sa) politique", mettant en avant des chiffres d'inflation préoccupants lors d'une rencontre vendredi entre banquiers centraux aux Etats-Unis. La vive réaction au discours de Mario Draghi peut conduire à "des prises de profit logiques", soulignent les économistes chez Crédit Agricole CIB. Le fait que les taux se soient si fortement détendus lundi signifient que les prix des obligations se sont envolés, ce qui peut permettre

aux investisseurs de prendre des bénéfices.

Peu après l'ouverture, le taux d'emprunt à 10 ans de l'Allemagne était à 0,943% contre 0,948% la veille à la clôture sur le marché secondaire, où s'échange la dette déjà émise. Il est même tombé à 0,925% lundi. De même, le taux de la France était à 1,304% contre 1,310% et un record à 1,285%.

Les dettes des pays du sud marquaient également une pause. Le taux de l'Espagne était à 2,256% (contre 2,260% la veille et un record à 2,214%), celui de l'Italie à 2,468% (contre 2,479% et un record à 2,440%) et du Portugal à 3,025% (contre 3,037% et un record à 2,986%). Les stratégistes obligataires chez BNP Paribas rappellent que des prises de profit ont eu lieu après chaque fort mouvement de détente

main et dans l'ensemble de la zone euro vendredi. Or, si l'on se confirme que la hausse des prix reste très faible, cela ne fera qu'enrichir les spéculations autour d'une nouvelle action de la BCE, qui tient sa réunion de politique monétaire jeudi 4 septembre.

Fièvre aphteuse :

Médéa Caravane de prévention à travers les principaux bassins laitiers

Une caravane de sensibilisation et de prévention contre la fièvre aphteuse sillonne, depuis dimanche dernier, les principaux bassins laitiers de la wilaya de Médéa afin de rappeler aux éleveurs les consignes sanitaires à suivre pour faire face à cette maladie et leur expliquer les modalités d'indemnisation, a-t-on appris lundi auprès de la direction des Services agricoles.

Cette caravane, composée de cadres de l'inspection vétérinaire de la DSA, de représentants de la chambre agricole et de la caisse régionale de mutualité agricole (Crma), a marqué, une première halte dans la daïra d'El-Azzizia (90 km au nord-est de Médéa), où une rencontre d'information a été organisée sur place au profit des éleveurs relevant de cette daïra, l'une des plus affectée par cette maladie.

Des explications ont été fournies aux éleveurs et petits exploitants agricoles, issus des communes d'El-Azzizia, Magraoua et Mihibou sur la maladie et les dispositions préventives à prendre afin de protéger leur cheptel et éviter ainsi d'éventuels risques d'infection.

Cette halte a été mise également à profit pour informer,

notamment ceux touchés notamment par cette maladie, des modalités d'indemnisation mises en place par les pouvoirs publics pour compenser les pertes subies. Une action de sensibilisation et de prévention similaire a eu lieu, lundi, au niveau de la daïra de Ouamri (33 km à l'ouest de Médéa), considérée comme l'un des grands bassins laitiers de la région ouest de la wilaya, qui n'a enregistré, pour l'instant, qu'un seul cas de fièvre aphteuse. Des dizaines d'éleveurs, issus des daïras de Médéa, Si-Mahdjoub et de Ouamri, ont assisté à la rencontre d'information et de sensibilisation, animée par les cadres de l'inspection vétérinaire de la DSA et des représentants de la chambre agricole et de la Crma. Les éleveurs présents à cette rencontre ont insisté sur la nécessité de mettre à leur disposition des quantités suffisantes de vaccins, eu égard au nombre important du cheptel bovin qui existe dans ces régions, et l'accélération de la campagne de vaccination à travers les communes relevant de ces trois daïras, «seul moyen», ont-ils soutenu, de préserver leur cheptel et empêcher tout risque de propagation de la maladie.

18 foyers enregistrés dans la wilaya d'Alger

Le nombre de foyers de fièvre aphteuse dans la wilaya d'Alger est passé de 6 à 18 depuis la mi août courant tandis que 4 015 bovins ont été vaccinés depuis l'apparition de la maladie, a indiqué lundi l'inspecteur vétérinaire de la wilaya, Yousfi Abdelhalim.



Les foyers découverts depuis l'apparition de la maladie à la fin juillet dernier dans la wilaya d'Alger s'élèvent à 18 répartis sur 12 communes à savoir Chéraga, Soudania, Aïn Bénian, Rouiba, Saoula, Sidi Moussa, Mhalma, Bordj El Kifan, Douéra, Tessala el Merdja, Régahaia et Rahmania, a précisé M. Yousfi dans une déclaration à l'APS. 292 bovins atteints par la fièvre aphteuse ont été abattus au niveau des abattoirs de la wilaya d'Alger, a-t-il ajouté affirmant qu'aucun cas de contamination n'est à signaler parmi le cheptel ovin.

Le nouveau bilan de l'inspection vétérinaire de la wilaya a fait ressortir une hausse des cas d'incidence d'autant que les chiffres enregistrés à la mi août courant font état de 6 foyers à travers 6 communes (Aïn Bénian, Rouiba, Zzralda, Saoula, Sidi Moussa et Chéraga) en plus de l'abattage

de 30 bovins contaminés. M. Yousfi a, en outre, insisté sur la nécessité pour les éleveurs et agriculteurs de faire preuve de responsabilité et de contacter immédiatement les services de l'inspection vétérinaire ou un médecin vétérinaire en cas de suspicion d'une contamination parmi leur cheptel.

La première opération d'indemnisation des éleveurs, dont le cheptel bovin a été touché par la fièvre aphteuse, a été lancée, dimanche à Mostaganem, par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelouahab Nouri.

«Les titres de paiement sont à même de réconforter ces éleveurs et leur permettre de reprendre de leur activité», avait indiqué le ministre Félicitant tous les intervenants dans le secteur au niveau local pour la prise en charge de cette maladie animale,

M. Nouri a insisté sur le respect des mesures édictées, déclarant qu'«il faut prendre des mesures préventives et respecter la campagne de vaccination pour éradiquer ce virus qui se propage rapidement et qui risque de terrasser le cheptel bovin».

Le ministre a appelé, au passage, à maîtriser l'opération de vaccination pour la réouverture des marchés à bestiaux, rassurant que la viande écoulée sur le marché ne constitue aucunement un danger pour la santé du consommateur. «Nous n'avons aucun manque en vétérinaires», a affirmé, d'autre part, M. Nouri, indiquant que 10 000 vétérinaires publics et privés sont mobilisés pour cette opération de vaccination.

Il a également révélé que 1 600 000 têtes de bovins ont été vaccinées depuis la fin de l'année 2013.

TIARET Distribution de 6 000 doses de vaccin supplémentaires

Une quantité supplémentaire de 6 000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse a été remise, mardi, aux vétérinaires de la wilaya de Tiaret, a-t-on appris auprès de l'inspecteur vétérinaire de la wilaya. Mehdi Kouadria a indiqué que ce lot est parvenu lundi soir à la wilaya qui avait bénéficié de 12 000 doses en deux phases.

Des instructions ont été données pour accorder la priorité dans la distribution des doses de vaccin supplémentaires aux zones disposant de nombreuses exploitations d'élevage bovin, a-t-il ajouté. Selon la même source, 90 % de 2 000 doses supplémentaires parvenues à la wilaya en fin de semaine dernière ont été administrées aux bovins dont le nombre des vaccinés a atteint 35 800 têtes.

Pour ce qui est de la commune de Serguine où huit cas de fièvre aphteuse ont été déclarés la semaine dernière, les services vétérinaires ont pris des mesures relatives notamment à la vaccination de tout le cheptel bovin local, au nettoyement et chaulage des étables et à l'interdiction de la circulation des troupeaux, a-t-on encore indiqué.

D'autre part, les services de sûreté et de Gendarmerie nationale ont opéré, la semaine dernière, la saisie de six têtes bovines qui devaient être acheminées de Hamadia à Meghila.

Les services vétérinaires ont procédé ensuite à l'abattage sanitaire de ces bovins à titre préventif, selon le responsable. Le nombre de bovins recensés dans la wilaya de Tiarét est de 40 000 têtes.

DJELFA Découverte d'un nouveau foyer de fièvre aphteuse

Un nouveau foyer de l'épidémie de fièvre aphteuse a été découvert, ces deux derniers jours à Djelfa, a-t-on appris lundi de l'inspecteur vétérinaire de la wilaya.

Le nouveau foyer a été localisé dans la localité de Ain El Kerma, dans la commune de Birine (130 km au nord du chef-lieu de la wilaya), a ajouté M. Bencherif Mustapha, précisant que la maladie a touché un bovin qui a été égorgé conformément aux procédures préventives mises en place à cet effet.

Il s'agit du cinquième foyer d'épidémie de fièvre aphteuse découvert dans cette wilaya. La maladie n'a cependant pas contaminé

des têtes ovines et caprines, a-t-il soutenu, soulignant que les services concernés poursuivent leur campagne de sensibilisation et d'orientation en direction des éleveurs.

Les services vétérinaires s'attellent actuellement à mettre en œuvre le plan de vaccination d'urgence des têtes bovines au niveau des localités où l'épidémie a été enregistrée, ainsi que les localités avoisinantes aux wilayas touchées par cette maladie.

La wilaya de Djelfa a bénéficié, à ce titre, d'un quota de 5 000 vaccins. Une équipe de 33 vétérinaires est mobilisée pour assurer la mise en œuvre de ce plan de vaccination préventive.

Relizane: Vaccination de plus de 12 000 têtes de bovins

Plus de 12 000 bovins ont été vaccinés contre la fièvre aphteuse dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris lundi du directeur des services agricoles (DSA), Abdelkader Ketou.

Six mille doses de ce vaccin ont été réceptionnées ce lundi s'ajoutant à 17 000 autres dont a bénéficié, en deux reprises, la wilaya durant les semaines passées et

qui ont été remises aux services vétérinaires de la wilaya.

La priorité a été accordée dans l'opération de distribution aux daïras proches du seul foyer où s'est déclaré la maladie, à Zemmoura, au sud de la wilaya, a-t-il ajouté, signalant que 14 000 têtes de bovins ont été vaccinées dans cette région.

Le même responsable a rappelé que la

campagne de vaccination a été lancée si-tôt le premier foyer de la maladie déclaré dans la wilaya le 11 août courant et a ciblé tout le bétail dans la région sud.

Il a également affirmé que les mesures de prévention prises dont celles de fermeture des marchés de bétail et de nettoiement des étables ont empêché l'extension de l'épidémie.

La wilaya de Relizane recense plus de 50 000 têtes de bovins dont 20 000 vaches laitières, selon la même source qui a indiqué que les campagnes de sensibilisation sur les risques de cette maladie se poursuivent notamment dans les zones limitrophes aux wilayas de Chlef, Mostaganem et Tiarét.

APS

SETIF :

Il s'apprêtait à écouler de faux billets de 1 000 DA

Ce trafiquant a été arrêté dans un magasin commercial situé dans la cité Abacha Amar, plus connue pour son marché de fruits et légumes, alors qu'il était en possession d'un montant de 11 000 dinars en fausse coupure de billets de 1 000 DA.

Azzedine Tiouri

Dans le cadre de sa lutte contre toutes les formes d'infractions touchant l'économie nationale, la brigade économique et financière de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Sétif vient de mettre un terme aux agissements d'un repris de justice de 28 ans, originaire de Sétif, impliqué depuis peu dans une affaire de trafic de faux billets de banques de 1 000 dinars, qu'il écoulait par la suite localement. Ce trafiquant a été arrêté dans un magasin commercial situé dans la



cité Abacha Amar, plus connue pour son marché de fruits et légumes, alors qu'il était en possession d'un montant de 11 000 dinars

nancière de la PJ de Sétif a reçu des informations faisant état de l'existence d'un individu voulant introduire et écouler des faux billets de 1 000 dinars au niveau du marché populaire Abacha Amar de Sétif.

Après son identification par les enquêteurs et perquisition des lieux, il a été appréhendé en flagrant délit, s'apprêtant à écouler ses faux billets de 1 000 dinars. Présent devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel de Sétif, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt.

A.T.

TLEMCEN:
Saisie de
1 200
chardonnerets
et 410 kg
de déchets
de cuivre

La brigade mobile des Douanes de Tlemcen a saisi dimanche 1200 chardonnerets et 410 kilos de déchets de cuivre dans deux opérations distinctes, a-t-on appris lundi dans un communiqué émanant de la Direction régionale des Douanes algériennes.

Les volatiles étaient transportés à bord d'un véhicule de transport utilitaire intercepté lors d'un barrage dressé près de la zone de Sidi Senoussi, une localité relevant de la daïra de Bensekrane, a-t-on ajouté.

La brigade des Douanes de Akid Abbes (Maghnia) a réussi, pour sa part durant la même journée, la saisie de 410 kilos de déchets de cuivre près de la localité de sidi El Mechouar (Maghnia), a-t-on indiqué de même source. La cargaison, devant être livrée à des contrebandiers, était transportée à bord d'un véhicule de transport de moyen tonnage, a-t-on ajouté signalant que la valeur totale des «marchandises» et des véhicules saisis est estimée à 1 713 000 DA, alors que l'amende s'élève à 19 230 000 DA.

CAP SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT À MAATKAS Une campagne de sensibilisation à partir du 29 août

KAMEL NAIT AMEUR

La 3^e édition de la campagne de sensibilisation sur la protection de l'environnement débutera la commune de Maatkas organisée à partir de vendredi 29 août à Maatkas. La manifestation s'étendra jusqu'à samedi 30 du même mois.

Comme les précédentes éditions, celle de cette année sera organisée par un réseau d'associations de Maatkas, Ouadghias, Tizi Rached et Bouzguene.

Tenue sous le thème « Le chemin vert » l'édition 2014 verra la participation de onze wilayas prendront part à l'événement tel que Saïda, Khencela, Sétif, T ipsa et Bouira.

Pour la circonstance, les organisateurs compie d'abord accueillir les au niveau du Cipa avant

les inviter à une marche appelée « marche de l'environnement à travers les villages de la commune. Des films et documentaires seront à cet effet projetés à l'environnement au niveau du centre culturel. Ainsi au premier jour, l'association Alma projetera un documentaire sous le thème « Réduisons nos déchets, ça déborde ».

Le film sera suivi d'une conférence sur la gestion des déchets animée par des enseignants à l'université Mouloud-Mammeri. Une autre conférence sera animée par Ben Daho Ahmed avant que les invités se joignent aux organisateurs pour un symbole dépôt de bouteilles en plastique recyclé au niveau du village Iberkarerne.

En fait, l'environnement semble être le ventre mou

de la situation globale dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Partout, des déchets sont jetés anarchiquement au point que la wilaya ressemble à un grand dépotoir à ciel ouvert.

Sur les bords des routes, s'amasent d'énormes quantités de bouteilles en verre et en plastique. Face à cette situation environnementale chaotique, des états généraux sur l'environnement ont été organisés par le wali. Une large campagne de sensibilisation a été lancée avec l'appartement des médias au niveau local.

Un réseau d'association a poussé à travers plusieurs communes et de nombreuses actions ont été menées. Une année plus tard, le même travail se poursuit mais les résultats ne font qu'apparaître.

K.N.A.

VIANDE BLANCHE DE QUALITÉ DOUTEUSE 50 personnes intoxiquées à Ksar-el-Boukhari et Médéa suite

Cinquante et une (51) personnes ont été intoxiquées à Ksar-el-Boukhari et Médéa suite à la consommation de viande blanche de qualité douteuse, a-t-on appris dimanche de source hospitalière.

Selon la même source, au moins 48 personnes, victimes d'une intoxication alimentaire, ont été admises à l'hôpital de Ksar-el-Boukhari, depuis vendredi dernier, dont plusieurs d'entre elles ont été transférées vers des structures spécialisées du chef-lieu de wilaya, tandis qu'un cas, jugé assez

grave, a été évacué hors wilaya pour recevoir les soins nécessaires, a-t-on précisé. 36 personnes, dont l'état nécessite une prise en charge permanente, sont toujours en observation au niveau de l'hôpital de Ksar-el-Boukhari, a-t-on signalé.

Par ailleurs, 3 autres personnes, intoxiquées, suite à la consommation de viande blanche, lors d'une fête, ont été admises à l'hôpital Mohamed Bourgiba de Médéa où elles ont été prises en charge, a indiqué la même source.

MÉDÉA : De nouvelles infrastructures éducatives attendues à la rentrée

De nouvelles infrastructures éducatives seront mises en exploitation dans la wilaya de Médéa lors de la rentrée scolaire de septembre avec la réception d'une vingtaine de structures, au niveau des trois paliers, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de l'Education.

Il est attendu, à cet égard, l'ouverture de 13 nouveaux groupes scolaires à travers différentes communes rurales de la wilaya qui accusaient auparavant un déficit en matière de structures, a indiqué la même source, qui fait état en outre de la mise en exploitation de plus d'une centaine de classes supplémentaires, réalisées dans le cadre du programme d'extension des établissements scolaires du cycle primaire.

Ce dernier disposera, à la faveur de ces livraisons, de 654 structures, ventilées sur les 64 communes de la wilaya, en attendant la réception « graduelle » d'une trentaine d'autres groupes scolaires en cours de réalisation à travers de nombreuses localités rurales, a-t-on précisé.

Par ailleurs, 5 nouveaux CEM, localisés à Mezghena, Berrouaghia, Boughezoul, Ksar-el-Boukhari et Sidi-Zahar, seront ouverts, dès la rentrée, portant ainsi à 138 le nombre de CEM qui seront opérationnels cette année, selon un responsable à la direction locale de l'éducation qui annonce l'ouverture de 2 nouveaux lycées, respectivement à Ouzera et Boughezoul.

Le cycle secondaire comptera, au total, 50 lycées, et sera renforcé, durant les deux prochaines années, par une dizaine de lycées, en phase de lancement à travers les grandes agglomérations urbaines de la wilaya, a fait observer la même source.

LAGHOUAT : Réhabilitation des structures administratives de Bennacer Ben Chohra

Plusieurs opérations visant la réhabilitation et la modernisation des structures administratives, ont été retenues en faveur de la commune de Bennacer Ben Chohra dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris mardi auprès des responsables de cette collectivité.

Une enveloppe de 10 millions DA inscrite dans le cadre du plan communal de développement (PCD-2014), a été réservée à ces opérations programmées, dont certaines en voie de lancement des travaux de réalisation, et d'autres en phase d'annonce des appels d'offres, a-t-on précisé.

Ces actions portent sur la réhabilitation de quatre (4) guichets des services de l'état civil de cette commune, pour un cout de 4 millions DA, selon la même source.

Le programme prévoit également l'équipement de deux (2) annexes administratives implantées au niveau des localités de Ben Abderrahmane et Slisla, avec un montant de 4,8 millions DA, a-t-on ajouté de même source. Dans le cadre de la modernisation du service public au niveau de cette collectivité, figurent aussi une opération d'acquisition d'équipements bureautiques pour assurer notamment la généralisation de l'outil informatique et le raccordement des structures administratives au réseau de fibre optique, a-t-on fait savoir. Ce programme de développement s'ajoute à un autre réalisé depuis quelque mois, concernant le raccordement de l'ensemble des annexes administratives relevant des communes à travers la wilaya de Laghouat par réseau de fibre optique afin d'améliorer le service public, a-t-on rappelé.

APS

L'OMS recommande une interdiction de la vente de cigarettes électroniques aux mineurs

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recommandé hier d'interdire la vente de cigarettes électroniques aux mineurs, estimant que leur consommation posait de "graves menaces" aux adolescents et aux fœtus.

"Les preuves existantes montrent" que les cigarettes électroniques "ne sont pas de la simple "vapeur d'eau" comme le disent souvent leurs fabricants, a affirmé l'OMS.

Les experts de cette organisation ont appelé à une interdiction de la e-cigarette dans les lieux publics fermés "au moins jusqu'à ce qu'il soit prouvé que la vapeur exhalée n'est pas dangereuse pour les personnes passant aux alentours", indique un document publié mardi par l'OMS.

D'après l'OMS, il existe suffisamment de preuves pour mettre en garde les "enfants, adolescents, femmes enceintes et femmes en âge de procréer" sur les conséquences à long terme que peut avoir la consommation de cigarettes électroniques sur "le développement du cerveau". Ces recommandations ont été publiées par l'OMS en vue de la sixième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac qui aura lieu du 13 au 18 octobre à Moscou.

ARABIE SAOUDITE : Cinq morts dans l'explosion d'un réservoir de gaz à Médine



Cinq personnes ont péri hier dans l'explosion d'un réservoir de gaz dans l'enceinte d'un hôpital de Médine, dans l'ouest de l'Arabie saoudite, a indiqué la direction de l'établissement.

L'explosion, d'origine accidentelle, s'est produite lors de travaux de maintenance sur un réservoir de gaz de pétrole liquéfié (GPL) à l'hôpital Prince Mohamed Ben Abdel Aziz, relevant de la Garde nationale à Médine qui abrite le deuxième Lieu-saint de l'islam, selon un communiqué de la direction. Cinq personnes ont trouvé la mort et des véhicules ont été endommagés dans l'explosion, d'après la même source.

L'incident n'a pas empêché le bon déroulement du travail au sein de l'hôpital, a-t-on fait savoir.

APS

Mexique Des milliers de familles affectées par l'ouragan Marie

Elles ont été touchées sur la côte Pacifique du Mexique par le passage de l'ouragan Marie dans la nuit de lundi à mardi.

Cet ouragan, le huitième de la saison dans l'est du Pacifique, a été rétrogradé de la catégorie 4 à la catégorie 3. A 03h00 GMT, il se situait à 815 km au sud-ouest de la région touristique de Los Cabos, au sud de la péninsule de Basse-Californie, selon les services de la météorologie nationale (SMN). Trois pêcheurs mexicains étaient toujours portés disparus depuis dimanche après que leur bateau eut chaviré en raison de la forte houle provoquée par l'ouragan. Quatre pêcheurs avaient pu regagner la côte à la nage. Les autorités de l'Etat d'Oaxaca, un des plus pauvres du pays, ont



EGYPTE: Au moins 19 morts après la chute de deux minibus dans un canal d'irrigation

Dix-neuf personnes ont été tuées et 15 autres blessées hier après la chute dans un canal d'irrigation de deux minibus dans le sud de l'Egypte, selon un responsable du ministère de la Santé.

Peu avant l'aube, les conducteurs des deux minibus, qui ramenaient chez eux les invités d'un

mariage et roulaient à grande vitesse, ont perdu le contrôle de leur véhicule en voyant arriver une voiture en sens inverse, a précisé un responsable de la sécurité, cité par l'AFP.

Les deux minibus sont alors tombés dans un canal d'irrigation dans la province touristique de

Louxor (Sud), selon la même source, précisant que les victimes étaient toutes égyptiennes. Vendredi, au moins 33 personnes ont été tuées et 41 blessées dans la collision de deux autocars près de la station balnéaire de Charm el-Cheikh, dans le sud de la péninsule du Sinaï.

Un total de 24 cadavres retrouvés après le naufrage d'un chalutier

Le nombre de cadavres retrouvés en Méditerranée, a grimpé à 24, a annoncé mardi la Marine italienne, après le naufrage dimanche soir d'un chalutier au nord des côtes libyennes.

Dimanche soir, alors que les conditions météorologiques s'aggravent, un chalutier sur lequel s'étaient embarqués un nombre élevé d'immigrés, a chaviré. Ce naufrage a tout de suite été détecté et, de l'île italienne de Lampedusa (la plus proche des côtes libyennes), a décollé un hélicoptère d'où ont été lan-

cées des bouées de sauvetage.

"L'intervention en quelques minutes" de deux navires militaires, d'un troisième des garde-côtes et d'un navire marchand a permis de sauver 364 naufragés, de manière coordonnée, avait alors précisé la Marine. Mais les corps sans vie de 24 personnes ont finalement été repêchés, a indiqué mardi la Marine militaire, précisant que quelque 4.000 immigrants ont été sauvés en 48 heures de vendredi à dimanche, dans le cadre de l'opération de sauvetage en mer

"Mare Nostrum". La crise en Syrie, l'instabilité en Libye, et d'autres crises aigües en Afrique, contribuent à un afflux croissant de clandestins qui embarquent des ports de ce pays sur des bateaux de fortune, payant le prix fort pour la traversée à des passagers.

Selon le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), plus de 100.000 personnes sont arrivées en Italie par la mer depuis le début de l'année 2014. Beaucoup ont rejoint d'autres pays d'Europe.

HIROSHIMA Le bilan provisoire des glissements de terrain s'élève à 63 morts

Les glissements de terrain survenus il y a près d'une semaine à Hiroshima ont fait au moins 63 morts, le plus souvent par étouffement, et 25 personnes sont toujours portées disparues, selon un nouveau bilan provisoire.

Selon la police, plus de 60% des victimes, parmi lesquelles de nombreuses personnes âgées, sont mortes étouffées, surprises dans leur sommeil par l'arrivée de boue jusque dans leur maison.

Les autres victimes ont généralement succombé sous les décombres à des lésions cérébrales ou à un traumatisme crânien. Quelque 50 éboulements de rochers et de coulées de terre détrémpe s'étaient produits à par-

tir de 3h00 du matin mercredi dernier, selon les rapports aériens effectués par l'Autorité japonaise de l'information géospatiale.

Plus de 3 000 professionnels (pompiers, policiers, soldats, experts des désastres), aidés de bénévoles, restaient mobilisés hier mais, près d'une semaine plus tard, les chances de retrouver des survivants sont considérées comme quasi nulles. Vingt-cinq personnes, dont la

liste nominative a été rendue publique lundi, manquent toujours à l'appel. Une partie d'entre elles pourraient toutefois figurer parmi les 14 morts retrouvés qui n'ont pas encore été identifiés.

Selon la municipalité de



Hiroshima qui a ouvert un guichet spécial d'aide, plusieurs centaines de maisons ont été en tout ou partie détruites ou envahies de boue. Plus de 1.450 résidents des ar-

rondissements d'Asaminami et d'Asaka, les plus touchés, sont toujours hébergés dans des gymnases, écoles, et autres refuges.

**9^e FESTIVAL
NATIONAL
DU THÉÂTRE
PROFESSIONNEL**

Le 9^e Festival national du théâtre professionnel (Fnpt) qui s'ouvre jeudi à Alger proposera une programmation équilibrée entre reprises de grands dramaturges et productions algériennes récentes, mettant en avant le travail des metteurs en scène.

Prévu du 28 août au 08 septembre, le 9^e Fnpt verra concourir pour les différents prix du Festival dix-sept pièces dont la moitié est adaptée d'auteurs de référence du 4^e art, universel comme Samuel Beckett, ou algérien comme Ould Abderrahmane Kaki et Kateb Yacine.

L'auteur de «Nedjma» (1956) sera à l'honneur lors de la compétition avec «Le cadavre encerclé» et «Les ancêtres redoublent de férocité», montées respectivement par Djamel Abdelli (Béjaïa) et Mohamed Frimehdi (Sidi Bel Abbès), deux metteurs en scènes expérimentés et déjà primés en Algérie comme à l'étranger. Deux productions algériennes récentes

seront, quant à elles, dirigées par le très attendu Fouzi Benbrahim, jeune lauréat en 2011 du 1^{er} Prix du Fnpt, qui revient avec «Sat ou Khas» («Un braquage très spécial») dont il a co-écrit le texte et fait la scénographie- et «El Aarda» («L'invitation»).

Aux côtés de pointures du théâtre algérien, à l'instar de la comédienne et actrice «Sonia» qui a mis en scène une adaptation de l'Espagnol Federico García Lorca, des comédiens récemment convertis en metteurs en scène présenteront le spectacle de la soirée d'ouverture du Fnpt. Issus du Théâtre national algérien, Abdekrim Beriber et Yacine Zaidi dirigeront «Adhouaa», un mon-

tage d'extraits d'œuvres du regretté dramaturge M'hamed Benguettaf à qui le Fnpt- dont il a été, entre autres, le commissaire-, rend hommage cette année.

Moins d'activités en marge des représentations

Premier Fnpt à se dérouler après la disparition de M'hamed Benguettaf, cette 9^e édition se distinguera par une programmation en «off» consacrée exclusivement aux troupes algériennes et une réorganisation des activités en marge des représentations. Alors que les huit précédentes éditions avaient connues la participation de plusieurs troupes étrangères, les organisa-

teurs du 9^e Fnpt ont prévu, pour cette année, une seule troupe venue d'Egypte. Présent en tant qu'«invité du Festival», Masrah Et-Taliâ (Théâtre de l'Avant-garde) présentera «Touqous El Maout Wa El Hayet» (Rituels de la mort et de la vie).

Autre nouveauté de l'édition 2014, la réduction à une seule thématique des rencontres scientifiques. Intitulée «Terminologie critique et discours théâtral», elle sera abordée par des universitaires algériens et étrangers lors d'un colloque.

Par ailleurs, un seul atelier de formation est prévu pour ce 9^e Fnpt contrairement aux éditions précédentes. Consacré à la mise

en scène, cet atelier sera animé par le dramaturge irakien Djawad El Assadi et devrait, selon les organisateurs, se prolonger au-delà du Festival.

Cet allégement des activités en marge des représentations découle d'un souci «d'efficacité» et d'une volonté «d'améliorer leur contenu et celui de l'ensemble du Fnpt», avait expliqué le nouveau commissaire, Mohamed Yahiaoui. Habitulement organisé fin mai, le Fnpt a été décalé cette année de trois mois pour donner «plus de temps» aux participants de préparer de nouvelles productions destinées à la compétition du festival.



DJELFA

Coup d'envoi du festival de la musique, la chanson, la danse et l'habit traditionnel naïlis

Le festival local de la musique, la chanson, la danse et l'habit traditionnel naïli s'est ouvert, lundi soir, à Djelfa dans une ambiance festive.

La première édition de cette festivité culturelle, qui se tient jusqu'à la fin du mois d'août en cours au niveau de la maison de la Culture Ibrahîm Rochd et au siège de la chambre d'artisanat et des métiers, sous l'égide des autorités locales, permet aux visiteurs de découvrir le patrimoine immatériel de la région. La tenue traditionnelle naïlie, portée par les femmes de la région lors des fêtes, la Kechabia faite à base de peluche cameline, célèbre dans la région de Ouled Nail, et les bijoux locaux agrémentés



tent ce salon qui relate une partie de la culture vestimentaire locale.

Un stand spécial est, également, consacré à l'habit traditionnel palestinien exposé par un artisan de ce pays, qui a affirmé, à l'APS, que

ceci opportunité «réflète la solidité des liens culturels entre les peuples algérien et palestinien». La cérémonie d'ouverture, qui a eu lieu à l'esplanade du complexe sportif 1er Novembre, a été mar-

cette opportunité «réflète la solidité des liens culturels entre les peuples algérien et palestinien». La cérémonie d'ouverture, qui a eu lieu à l'esplanade du complexe sportif 1er Novembre, a été mar-

4^e FESTIVAL ORIENTALYS

Des groupes algériens à Montréal

Les groupes algériens «Nassim Djezma», «Imzad» et «Tarbaât» participeront au 4^e Festival Orientalys à Montréal (Canada), prévu du 29 août au 06 septembre, aux côtés d'artistes venus de différents pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie.

«Nassim Djezma», groupe de rock moderne, est le fruit d'un métissage artistique aux couleurs bédouines, chaouis et kabyles avec à son actif des chansons telles «Zahra», «Bin Yedid», «Believe Me» et «I'm not gonna stop», à travers lesquelles il projette de promouvoir la chanson maghrébine. Produisant un blues traditionnel rythmé et inspirateur, reflétant l'esprit du désert et son apport à l'individu, la troupe «Imzad» présente l'amour et l'amitié entre les peuples dans ses différents albums, à l'instar de «Ulal Nes' Ahaggar» (Coeur de l'Ahaggar) et «Ed'Dounya».

Tarbaât, alliant les genres kabyle, chaabi et rai déve-

loppe un style qui tient compte de l'autenticité dans le contenu avec une ouverture vers la modernité dans la forme.

S'illustrant depuis 2004 par la reprise de grands artistes algériens tels les regrettés Slimane Azem, Dahmane El Harrachi et Athmane Bali, le groupe a sorti son premier opus, «Min Ech'chaâb Wa Illa Ech'chaâb», en 2013. Outre les groupes algériens, le festival connaîtra la participation d'artistes canadiens, américains, indiens, allemands, italiens, marocains, et guinéens.

Fondé en 2001 par l'Association à but non lucratif «Alchimies, créations et cultures», le Festival Orientalys s'emploie, selon les organisateurs, à «établir des passerelles entre les cultures orientales et occidentales célébrant la ville de Montréal dans sa pluralité culturelle, son avant-gardisme et son ouverture».

APS

LE GRAS, C'EST BON POUR LES ENFANTS

*POUR BIEN GRANDIR, LES ENFANTS ONT BESOIN DE GRAS.
OUI, MAIS À QUELLE DOSE EXACTEMENT ET SOUS QUELLE FORME ?
ON FAIT LE POINT SUR LEURS VRAIS BÉSOINS.*

On est tous au courant. "Pour bien grandir, il faut éviter de manger trop gras, trop sucré, trop salé". A force de passer en boucle dans les médias, le message a marqué les esprits, parfois trop. Résultat, « trop d'enfants seraient en-dessous des apports journaliers lipidiques recommandés », constate le Pr Patrick Tounian, chef de service de nutrition pédiatrique de l'hôpital Trousseau (Paris).

Or, les lipides sont indispensables à la croissance des enfants. Par exemple, chaque semaine durant la première année de bébé, entre 4 et 5 mg d'oméga-3 DHA se déposent dans le cerveau. Des acides gras qui doivent être apportés par l'alimentation !

On met un peu de gras dans ses petits plats

Les lipides doivent constituer 45 à 50 % des apports énergétiques globaux des moins de 3 ans (pour un adulte, les lipides représentent « seulement » 35 à 40 % des apports énergétiques).

Par exemple pour un enfant de 3 ans, dont les besoins énergétiques sont d'environ 1000 calories par jour, cela représente 45 g de lipides. Et si les apports en lipides, via les produits laitiers, se montent à environ 24 g, il faut donc encore 1 c. à c. d'huile ou 1 noisette de beurre.

« Les besoins sont couverts tant que l'enfant ne consomme que du lait maternel ou infantile », précise le Pr Tounian, mais il faudrait ajouter des matières grasses dans les plats salés (même les petits pots) dès que la diversification alimentaire commence après quatre mois et lorsque l'on substitue le lait 2e âge au lait de croissance après un



an. » Après 3-4 ans, les carences sont souvent moindres, du fait de la baisse des besoins en lipides.

Huile ou beurre ? On équilibre les deux

L'idéal est d'équilibrer les sources d'acides gras d'origine végétale et animale, mais aussi de varier les différents acides gras essentiels : les oméga-3 présents dans les poissons gras, l'huile de colza, de lin, les fruits à coque... et les oméga-6 concentrés dans l'huile de tournesol, de pépins de raisin... Côté produits laitiers, on reste sur ceux au lait entier. Et que penser de l'huile de palme ou des acides gras trans présents dans les produits industriels ? « Leur innocuité est vérifiée chez l'enfant », explique le Pr Tounian. Donc, pas de stress si votre enfant adore les goûters fourrés et qu'il en réclame régulièrement.

Les bons repères âge par âge

- 0-4 mois : entre 600 et 850 ml de lait infantile par jour.

- 4-6 mois : 850 ml de lait infantile par jour + quelques grammes de beurre dans le plat du repas.

- 6-12 mois : 800 ml de lait infantile par jour environ + ½ c. à c. d'huile de colza, de noix ou de soja en alternance avec 1 petite noix de beurre par repas.

- 12 mois-3 ans : 500 ml de lait de croissance + 1 c. à c. d'huile de colza, de noix ou de soja en alternance avec 1 noix de beurre par repas, en complément des autres aliments sources de lipides (viande, fromage,...).

L'IMC, un indice peu fiable chez les enfants

Facile de calculer son IMC pour savoir si on a quelques kilos en trop ou non ! Sauf que la formule mathématique ne fonctionne pas chez les enfants, selon une récente étude américaine...

Pour savoir si on a quelques kilos en trop, il est un indice encore plus fiable que l'avise des copines ou (même !) l'aiguille de la balance : l'indice de masse corporelle (IMC). Grâce à une petite formule mathématique toute simple, on calcule notre IMC et on obtient un chiffre, compris entre 16 et 40. Moins de 18,5, on est trop maigre. De 18,5 à 25, tout va bien. Par contre, si le résultat dépasse 25, c'est le surpoids et il devient nécessaire d'attaquer un régime.

Sauf que cet IMC ne convient pas à tout le monde : on le savait déjà inadapté pour les grands sportifs, voilà maintenant qu'une étude menée par la Mayo Clinic (Etats-Unis) et publiée dans la revue scientifique *Pediatric Obesity* montre que l'indice de masse corporelle n'est pas fiable

pour les enfants.

25% d'erreur en moyenne Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont calculé l'IMC de plus de 50 000 enfants âgés de 4 à 18 ans, et ont comparé les données avec celles recueillies grâce à d'autres mesures, moins connues mais tout aussi efficaces pour dépister le surpoids, voire l'obésité : la mesure du pli cutané (en gros, il s'agit de mesurer l'épaisseur d'un bourrelet de peau) et l'absorptiométrie biphotonique (celle fois, on analyse la répartition de la graisse dans le corps grâce à un examen aux rayons X).

Résultat : « Si l'on ne considère que les résultats obtenus grâce à l'IMC, on échoue à dépister l'obésité ou le surpoids chez 25% des enfants en moyenne, explique Asma Javed, principale auteure de l'étude et endocrinologue à la Mayo Clinic. Ce sont 25% d'enfants qui ne pourront pas être suivis alors qu'ils présentent plus de risques que les autres de développer un diabète de type 2 ou

IMC: Indice de masse corporelle



des troubles cardiovasculaires. Clairement, chez les enfants, l'IMC est insuffisant. » Alors si vous suspectez un début de surpoids chez le petit dernier, inutile de vous précipiter sur la calculatrice : demandez plutôt l'avis d'un professionnel avant de le mettre au régime sec...

Mange, «c'est mauvais pour ta santé»



Une nouvelle étude montre que les enfants mangent moins volontiers s'ils savent que la nourriture qu'on leur présente est bonne pour leur santé. Pour les inciter à terminer leur assiette, il vaut mieux ne pas insister sur le côté sain des aliments.

Lorsqu'il s'agit d'inciter les jeunes enfants à se régaler avec une alimentation saine, il vaut mieux que les parents en taisent les bénéfices plutôt que de dire que le contenu de leur assiette est bon pour leur santé ou qu'il les rendra plus forts ou plus intelligents. Selon une nouvelle étude du Professeur Fischbach, de l'Université de Chicago, les enfants rejettent la nourriture dès qu'on leur dit que «c'est bon pour eux». Une fois qu'ils savent cela, ils partent du principe que la nourriture n'a pas bon goût.

Pour les enfants, soit c'est bon, soit c'est sain

«Les enfants d'âge préscolaire semblent penser que la nourriture ne peut pas servir à deux choses à la fois : être bonne à manger et être bonne pour la santé. Donc, en leur disant que les carottes vont les aider à grandir (ou les rendre plus intelligents), on ne leur donne pas envie d'en manger. Si vous voulez que vos enfants mangent des carottes, donnez-leur et n'ajoutez rien» explique le Pr Fischbach.

Pour cette étude, les chercheurs ont mené cinq expériences différentes auprès de 270 enfants d'âge préscolaire auxquels un chercheur lisait une histoire sur une petite fille à qui on avait servi une collation, pendant qu'à eux aussi on servait un repas. Selon les groupes, l'histoire variait. Parfois la petite fille mangeait la nourriture parce que c'était bon pour elle. Parfois elle la mangeait parce que c'était vraiment très bon. Parfois on ne donnait aucune raison mais la petite fille dévorait sa collation quand même. Vous l'avez deviné, les enfants des groupes où la petite fille trouvait la nourriture très bonne ou la dévorait sans raison ont beaucoup plus mangé que le groupe où la petite fille mangeait des aliments sains.

ARTHROSE : quels sont les traitements possibles ?

L'arthrose est la première cause de handicap après 40 ans. C'est pourquoi il est important d'adopter le bon mode de vie à titre préventif et de connaître les moyens de soulager les douleurs.

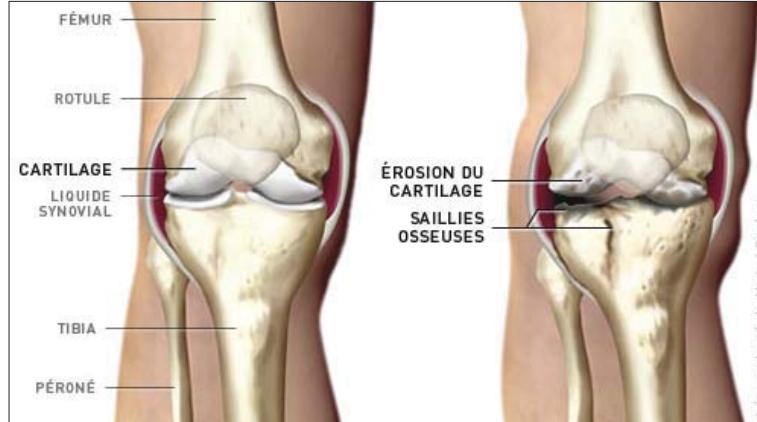
Non, l'arthrose n'est pas « une maladie de vieux » ! Cette maladie inflammatoire des articulations, qui détruit peu à peu le cartilage, est la première cause de handicap après 40 ans, révèle une récente enquête de l'Association française de lutte anti-rhumatismale (Aflar).

Il faudrait d'abord revoir notre mode de vie

« Source de dégradation de la qualité de vie, l'arthrose est en augmentation depuis quelques décennies, explique le Dr François Rannou, qui a supervisé l'étude. En cause ? L'allongement de l'espérance de vie, mais surtout le surpoids et l'obésité, notamment pour le genou. Et des traumatismes mal soignés (entorses, fractures...), dus à des sports de loisir plus pratiqués qu'autrefois.

D'où l'importance de bien les traiter. » Des facteurs héréditaires et hormonaux jouent aussi un rôle, comme dans l'arthrose des doigts, qui atteint plutôt les femmes à la ménopause. Il n'existe pas une, mais des arthroses. Genou, hanche, vertèbres, mais aussi pieds, épaules... Les zones touchées varient selon l'âge et le sexe. La maladie pouvant évoluer différemment d'une personne à l'autre, par poussées lentes ou aiguës qui détruisent plus ou moins vite le cartilage.

C'est vrai, l'arthrose ne se guérit pas. Non seulement l'ac-



tion des traitements reste modérée, mais certains médicaments ont tant d'effets secondaires que beaucoup ne les prennent pas. « Isolément, aucune solution n'est miraculeuse, c'est leur combinaison qui fait la différence, insiste le Dr Rannou.

En associant traitements médicamenteux et non médicamenteux, perte de poids et hygiène de vie adaptée, on peut vraiment soulager les douleurs et ralentir l'évolution de la maladie. » Une chose est sûre : plus on s'en occupe tôt, mieux vaux les prendre sur de courtes périodes.

Les traitements possibles de l'arthrose :

- Les anti-inflammatoires non stéroïdiens (Ains), type as-

pirine, ibuprofène... Ils sont utilisés en période de crise, en comprimés et/ou en crème, pour soulager la douleur et réduire l'inflammation. Du fait de leurs effets indésirables à long terme, surtout digestifs (risque d'hémorragies, toxicité pour le foie...), mieux vaut les prendre sur de courtes périodes.

- Les corticoïdes. Ils sont prescrits en comprimés ou en injection, en cas de fortes poussées qui ne sont pas soulagées par les antalgiques habituels. À long terme, eux aussi peuvent entraîner des effets secondaires non négligeables : prise de poids, déminéralisation osseuse, sensibilité aux infections...

- Les antiarthroscopiques d'ac-

tion lente (Aasal), dont les plus connus sont la chondroïtine et la glucosamine. D'une efficacité jugée modérée, ils doivent être pris au long cours. Ils ne sont toutefois pas à négliger, car nombreux de patients voient leurs poussées douloureuses réduites et leur qualité de vie améliorée.

- Les injections d'acide hyaluronique. Leur but est de lubrifier l'articulation, généralement le genou.

Trois injections, peu douloureuses, sont pratiquées à une semaine d'intervalle. Là encore, l'effet reste modéré, mais certains patients disent constater un soulagement, qui persiste pendant plus de six mois.

4 QUESTIONS SUR L'ARTHROSE

L'arthrose est une forme de rhumatismes qui touche le cartilage, la substance qui facilite le glissement des os les uns contre les autres. Cette dégradation du cartilage touche 68% des personnes de plus de 50 ans.

Comment fait-on le diagnostic d'arthrose ?

Lorsque vous avez des douleurs ou une gêne de l'articulation qui est apparue progressivement, le médecin vérifie s'il y a diminution de la mobilité articulaire ou s'il réveille la douleur lorsqu'il mobilise l'articulation. Ce diagnostic est ensuite confirmé par une radiographie de l'articulation pour voir s'il y a diminution de la quantité du cartilage. Le recours à un scanner ou une IRM est très rare.

Pourquoi l'arthrose fait-elle mal ?

Le cartilage n'ayant pas de terminaisons nerveuses, une maladie du cartilage ne devrait pas être douloureuse. Toutefois, certains spécialistes pensent que, dès que ce tissu devient malade, des terminaisons nerveuses apparaissent : c'est la néo-neuro-génèse.

D'autres médecins pensent que la douleur provient de la souffrance des tissus à proximité, qui sont largement innervés.

L'arthrose est-elle plus sévère chez la femme ?

Certaines études suggèrent que la maladie arthrosique est plus sévère et plus rapidement évolutive chez la femme. Elle est certainement plus fréquente chez la femme lorsqu'elle touche les mains et les genoux, et plus douloureuse lorsqu'elle touche la hanche. C'est ainsi qu'il y a plus de femmes que d'hommes qui se font poser une prothèse articulaire.

Qu'est-ce qu'une «poussée d'arthrose» ?

C'est une inflammation de l'articulation, en particulier de la membrane synoviale, qui tapisse l'intérieur des articulations. Des signes permettent de détecter une poussée d'arthrose : l'augmentation brutale de la douleur en quelques jours, l'apparition de douleurs nocturnes qui réveillent dans le deuxième partie de nuit, l'apparition de raideurs articulaires le matin au réveil et l'appa-



rition de phénomènes inflammatoires (rougeur, chaleur) autour des articulations. L'apparition de ces signes doit vous pousser à consulter le médecin, non seulement pour calmer la douleur, mais surtout pour prévenir le risque de destruction de la matrice cartilagineuse.

170 corps de migrants africains retrouvés

Les corps de quelque 170 migrants africains dont l'embarcation a chaviré vendredi au large de la Libye ont été retrouvés, a indiqué lundi un agent des garde-côtes libyens. "Nous avons libéré une centaine de corps qui étaient bloqués dans la cale de l'embarcation en bois de 16 mètres qui a chaviré non loin de la côte", a déclaré cet agent Abdellatif Mohammed Ibrahim cité par l'AFP. "Il semble que l'embarcation s'est soudainement retournée ne laissant aucune chance à ses occupants", a-t-il ajouté alors que des secouristes du Croissant-Rouge libyen s'affraient à sortir les corps de l'eau. Le lieu du drame se situe près de la localité d'Al-Qarabole, à 60 km à l'est de Tripoli. Selon lui, quelque 70 autres corps qui n'ont pas été piégés dans l'embarcation ont été rejettés par la mer, dont ceux de cinq enfants en bas âge. Faute de papiers, les secouristes n'ont pu établir une liste des victimes et déterminer avec précision leurs nationalités. Seize personnes avaient survécu au chavirement du bateau vendredi, avait alors indiqué M. Ibrahim en faisant état à ce moment-là de 15 corps retrouvés. "Tout ce qu'on sait d'après les rares papiers retrouvés c'est que des Ethiopiens et des Erythréens figuraient parmi les victimes", a-t-il dit. Les opérations de secours ont pris du temps en raison d'un "grand manque de moyens des garde-côtes libyens", a poursuivi cet agent.

L'UE condamne les violences et défend la légitimité du Parlement

L'Union européenne a condamné lundi "l'escalade des combats" en Libye, et défendu la "légitimité démocratique" du Parlement, contestée par les islamistes.

"Nous condamnons fermement l'escalade des combats dans et autour de Tripoli, Benghazi et dans toute la Libye, notamment les attaques contre des zones résidentielles avec des attaques aériennes menées par des avions de combat non identifiés", a indiqué dans un communiqué le porte-parole du service diplomatique de l'UE.

"Nous rejetons la poursuite d'objectifs politiques par l'usage de la force armée, et insistons sur le fait qu'un large dialogue politique est la seule solution pour gérer la crise actuelle", a-t-il ajouté.

Les violences se sont intensifiées en Libye depuis le mi-juillet, notamment à Tripoli où des milices nationalistes affrontent des groupes islamistes pour le contrôle de l'aéroport.

L'UE affirme que "les responsables de ces violences, qui minent la transition démocratique et la sécurité nationale de la Libye, devront rendre des comptes".

Saluant "les discussions prévues dans les prochains jours au Conseil de sécurité des Nations unies sur la situation politique et sécuritaire en Libye", elle a "réitéré" son "appel à ce que toutes les parties acceptent un cessez-le-feu immédiat".

"Nous reconnaissions la légitimité démocratique du Parlement et soulignons qu'il devrait faire tous les efforts pour représenter tous les Libyens. Nous appelons le gouvernement provisoire et le Parlement à établir de manière urgente un gouvernement réellement rassembleur capable de répondre aux aspirations du peuple libyen", a ajouté le porte-parole.

Les islamistes ont directement défié lundi le gouvernement provisoire dirigé par Abdallah al-Theni en convoquant l'Assemblée sortante, qui a confié à une personnalité pro-islamiste la tâche de former un "gouvernement de salut national".

Les islamistes accusent aussi le gouvernement et le Parlement d'être complices des raids aériens contre leurs hommes, menés selon eux par les Emirats arabes unis et l'Egypte, lors de combats pour le contrôle de l'aéroport de Tripoli, fermé depuis le 13 juillet.

L'Egypte a démenti toute implication dans ces raids aériens. Les Emirats arabes unis n'ont pas réagi.

Après les pays voisins de la Libye, réunis lundi au Caire, qui ont rejeté toute "ingérence" étrangère dans les affaires de la Libye, l'UE a affirmé "rejeter toute interférence extérieure unilatérale en Libye, qui exacerbe les divisions actuelles et affaiblit la transition démocratique".

APS

LIBYE

Les ministres des AE des pays voisins de la Libye appellent à l'arrêt immédiat de toutes les opérations armées

Les pays voisins de la Libye réunis lundi au Caire, pour examiner les derniers développements survenus dans ce pays ont appelé à l'arrêt immédiat de toutes les opérations armées, au soutien de l'action politique et à la consolidation du dialogue avec les parties bannissant la violence.

Ces pays "appellent à l'arrêt immédiat de toutes les opérations armées en faveur d'une action politique à même de consolider le dialogue avec les parties bannissant la violence dans la perspective d'aboutir à un consensus national, à la Réconciliation et à l'élaboration d'une nouvelle Constitution", indique un communiqué sanctionnant les travaux des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye.

Ils ont, également, souligné "le rôle central du mécanisme des pays voisins de la Libye et sa spécificité concernant les derniers développements enregistrés en Libye, ainsi que sa nécessaire implication dans les différentes initiatives régionales et internationales allant dans le sens d'un règlement consensuel de la crise dans ce pays".

Dans ce contexte, ils ont "appelé toutes les milices et éléments armés à déposer, graduellement, leurs armes dans le cadre d'un accord politique entre belligérants et conformément à un mécanisme indépendant agissant sous égide régionale et assistance internationale", ajoute la même source.

Par ailleurs, le communiqué enjoint "aux parties étrangères de s'abstenir de toute action visant à armer des parties activant illégalement en Libye et d'imposer un contrôle rigoureux de toutes les issues marines, aériennes et terrestres menant à ce pays" précisant qu'"aucune arme ne doit être importée en Libye, sauf à la demande de l'Etat libyen lui-même".

Concernant la lutte antiterroriste, le communiqué plaide pour "le tarissement de ses sources de financement et la lutte contre le crime organisé transfrontalier".

En vue du recouvrement de la sécurité et de la stabilité et du renforcement des efforts de développement, le communiqué a mis en relief la nécessité de promouvoir le rôle des institutions de l'Etat, à leur tête le Parlement et de réhabiliter ces institutions, y compris l'armée et la police.

Un appel a également été lancé pour



le soutien aux efforts du gouvernement libyen pour la sécurisation des frontières avec les pays voisins à la faveur d'un programme complémentaire, outre l'arrêt des activités illégales de contrebande sous toutes ses formes.

Les pays réunis ont insisté sur l'importance de garantir un mécanisme qui prévoit des mesures graduelles de sanction à appliquer en cas d'infraction, y compris l'imposition de sanctions aux groupes et individus impliqués dans l'enclave du processus politique".

Ils ont également noté la nécessité de créer un mécanisme sous l'égide des ministres des Affaires étrangères des pays voisins pour assurer le suivi de l'application des recommandations, en collaboration avec les deux émissaires arabes et africains, y compris celles des groupes de travail politique et sécuritaire, dont la visite d'un haut responsable des pays voisins en Libye pour participer à une rencontre avec le parlement libyen et des parties politiques, en prévision d'une visite des MAE des pays voisins.

Les participants ont appelé la présidence égyptienne de la 4^e réunion ministérielle des pays voisins à transmettre officiellement ce communiqué à la Présidence du Conseil de sécurité, au secrétaire général de l'ONU, au secrétariat général de la Ligue arabe, à la commission de l'UA et au gouvernement espagnol en vue de la soumettre à la conférence de Madrid prévue le 17 septembre 2014. Ils ont, en outre, salué la tenue "de la 5^e réunion des pays voisins de la Libye à Kharoum à une date qui sera fixée ultérieurement d'un commun accord".

Les participants ont soutenu "les mesures prises pour sanctionner les groupes et individus qui refuseraient d'adhérer au processus politique et useraient de la violence pour le faire

échouer, avec l'éventualité de recourir dans certains cas au Conseil de sécurité".

La réunion des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye sur l'instauration de la sécurité et de la stabilité en Libye intervient sur la base de ce qui a été adopté lors de la 3^e réunion ministérielle des pays voisins de la Libye qui s'est tenue dans la ville de Hammamet (Tunisie) les 13 et 14 juillet 2014.

Le but étant "d'aider les frères libyens à parachever la transition démocratique dans le cadre de la sécurité et de la stabilité à travers la formation d'un gouvernement national dans les plus brefs délais, et d'œuvrer à mettre un terme aux opérations armées", a indiqué le communiqué. Les pays voisins de la Libye ont souligné, à la faveur des développements actuels, l'importance d'une "action urgente" en coordination avec le gouvernement libyen en vue d'examiner les derniers développements en Libye et coordonnner les efforts internationaux et régionaux dans le cadre d'une "initiative commune des pays voisins de la Libye qui repose sur plusieurs principes".

Ces principes consistent en le "respect de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Libye", la "non-ingérence dans les affaires internes de la Libye, la préservation de son indépendance politique", l'adhésion à un dialogue inclusif, le rejet de la violence et le soutien au processus politique".

Il s'agit également de "mettre un terme à la violence et aux actes terroristes en Libye et de permettre à l'Etat de l'étendre sa souveraineté à tout le territoire libyen. Ceci ne peut se faire, a ajouté le communiqué, sans l'arrêt des activités des groupes terroristes armés et le soutien des institutions de l'Etat libyen.

ALGÉRIE - LIBYE

Les deux pays sont pour une "action rapide" en faveur d'une solution politique qui préserve l'unité de la Libye

L'Algérie et la Libye ont mis en avant, lundi au Caire, l'importance d'une action rapide" en faveur d'une solution politique consensuelle qui préserverait l'unité et la stabilité de la Libye, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et le ministre libyen des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Mohamed Abdelaziz ont souligné l'importance d'une action rapide susceptible d'impulser les efforts en faveur d'une solution politique consensuelle qui préserverait l'unité, la stabilité et l'intégrité territoriale de la Libye et répondrait aux aspirations du peuple libyen à la sécurité, à la paix et au développement".

M. Lamamra s'est entretenu avec le ministre libyen en marge de la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye qui s'est tenue lundi au Caire.

Le ministre libyen a présenté lors de cette rencontre un "exposé sur les développements de la situation politique et sécuritaire dans son pays, exprimant sa profonde préoccupation quant à la détérioration de la situation sécuritaire en Libye, et son souhait que les pays voisins de la Libye puissent jouer un rôle po-

sitif et dans les plus brefs délais afin d'encourager les Libyens à entamer un dialogue national global", souligne le communiqué.

Al'ouverture des travaux de la 4^e réunion ministérielle des pays voisins de la Libye, M. Lamamra avait prononcé une allocution dans laquelle il avait souligné que "les frères en Libye et, plus précisément les forces civiles nationales, se trouvent face à une réelle épreuve qui consiste à relever les défis dangereux qui menacent l'avenir du pays".

"Les antagonistes n'ont d'autre choix que celui d'adopter la voie du dialogue loin de toute confrontation et conflits dévastateurs qui pourraient, si l'on venait à se poursuivre avec la même intensité, attenter aux fondements de l'Etat, à son unité et à sa souveraineté", a-t-il affirmé soulignant l'imperatif d'éteindre ce feu qui brûle les réservoirs d'hydrocarbures et qui pourrait consumer les coeurs et esprits des Libyens".

"L'Algérie, consciente de la gravité de la situation que vit le peuple libyen frère avait, auparavant, mis en garde contre les différends politiques et les conflits armés qui déchirent ce pays", a-t-il encore souligné.

USA

Un membre du FOMC table sur une remontée des taux début 2015

Un membre non-votant du Comité de politique monétaire (FOMC) de la Banque centrale américaine, James Bullard, penche pour une hausse des taux directeurs de la Fed d'ici le début de l'année prochaine, une action plus rapide que celle évoquée jusque-là par les économistes.



"Pour un relèvement (des taux), je table pour le moment sur la fin du premier trimestre mais, bien sûr, à condition que mes propres prévisions s'accordent", a dit le président de l'antenne régionale de la Fed de Saint-Louis au quotidien économique *Financial Times*, publié hier.

Une accélération modeste de la croissance et de l'inflation justifierait,

selon lui, une remontée des taux. Les autres responsables régionaux du FOMC évoquent pour leur part une action à l'été 2015, tandis que les économistes s'attendaient jusqu'à la semaine dernière à une première hausse des taux vers la mi-2015.

"Je pense que c'est une erreur de la part du marché", estime M. Bullard qui s'exprimait en marge du symposium monétaire or-

ganisé chaque année par la Fed.

La présidente de la banque centrale américaine Janet Yellen n'a pas exclu vendredi de relever les taux d'intérêt plus tôt que prévu si l'emploi progressait davantage, se gardant toutefois de donner un calendrier. Le FOMC avait estimé la semaine dernière qu'une politique monétaire "hautement accommodante" était encore né-

cessaire "pendant une période de temps considérable".

M. Bullard, à l'instar d'autres membres du Comité, estime que la Fed ne devrait pas attendre de réaliser ses objectifs en termes d'inflation et d'emploi pour envisager une remontée des taux mais qu'elle devrait lier plus clairement son orientation monétaire à la situation économique dans son ensemble.

PRÉSIDENTIELLE AFGHANE L'équipe du candidat Abdullah menace de se retirer du processus électoral

L'équipe du candidat à la présidence afghane Abdullah Abdullah menace de se retirer du processus électoral si ses demandes concernant l'invalidation des votes ne sont pas acceptées, a indiqué hier un de ses porte-parole.

"Nous sommes finalement parvenus à la conclusion qu'ils (la commission électorale, ndlr) ne nous écouteront pas", a déclaré Fazel Ahmad Manawi lors d'une conférence de presse à Kaboul avant de lancer un ultimatum aux autorités électorales: "S'ils acceptent nos demandes d'ici à demain nous poursuivrons le processus, sinon, nous allons nous retirer et

le considérer comme terminé".

La Commission électorale indépendante (IEC) a entamé lundi le processus d'invalidation des bulletins de vote frauduleux de la présidentielle, plus d'un mois après le début de l'audit des 8,4 millions de voix du deuxième tour du 14 juin.

L'objectif de l'ensemble du processus visait à éliminer les votes frauduleux, à déporter les deux candidats rivaux Abdullah Abdullah et Ashraf Ghani, et à donner davantage de légitimité au futur président.

"Les critères que nous avions demandé pour l'invalidation n'ont pas été retenus", s'est plaint M. Manawi.

"Les bureaux de vote dont nous avons demandé l'invalidation n'ont pas été pris en compte".

M. Manawi a qualifié de "plaisanterie" le processus d'invalidation retenu, assurant que sur 72 urnes invalidées lundi, 43 étaient vides. Le président sortant Hamid Karzai, qui ne pouvait briguer un troisième mandat aux termes de la Constitution, a fixé au 2 septembre l'investiture de son successeur.

Si cette date butoir est respectée, cela permettra au nouveau président d'être investi à temps pour le sommet de l'Otan qui aura lieu au Pays de Galles les 4 et 5 septembre.

IRAK

10 morts dans un attentat à la voiture piégée à Bagdad...

Une voiture piégée a explosé au milieu d'un carrefour bondé dans l'est de Bagdad en pleine heure de pointe mardi, tuant au moins 10 personnes, selon des responsables irakiens.

L'attentat qui a touché le quartier de Jadida, déjà endeuillé par la mort de 11 personnes dans un attentat contre une mosquée la veille, a également fait 33 blessés. Les cafés, les marchés ou encore les mosquées sont régulièrement visés en Irak par des attentats recherchant les lieux où se rassemblent les foules.

Alors que les attentats se sont multipliés dans le pays depuis début 2012, l'Irak a sombré encore plus dans la violence depuis le lancement le 9 juin d'une offensive fulgurante d'insurgés menés par les insurgés de l'Etat islamique (EI) qui se sont emparés de territoires dans cinq provinces, entraînant la fuite de dizaines de milliers de personnes.

15 morts dans un attentat à Bagdad

Au moins 15 personnes ont été tuées mardi dans l'explosion d'une voiture piégée au milieu d'un carrefour bondé dans l'est de Bagdad, selon des responsables irakiens. L'attentat, qui a également fait 37 blessés, a touché en pleine heure de pointe le quartier de Jadida, déjà endeuillé la veille par la mort de 11 personnes dans une attaque contre une mosquée.

Un précédent bilan faisait état de 10 morts et 33 blessés. Les cafés, les marchés ou encore les mosquées sont régulièrement visés en Irak par des attentats, les insurgés privilégiant pour leurs attaques des lieux très fréquentés afin de faire le maximum de victimes. Alors que les attentats se sont multipliés dans le pays depuis début 2012, l'Irak a sombré encore plus dans la violence depuis le lancement le 9 juin d'une offensive fulgurante d'insurgés menés par les insurgés de l'Etat islamique (EI) qui se sont emparés de territoires dans cinq provinces, entraînant la fuite de dizaines de milliers de personnes.

SAHARA OCCIDENTAL

Un nouveau round de négociations dépendra du succès de la prochaine visite de M. Ross

L'ouverture d'un nouveau round de négociations entre le front Polisario et le Maroc dépendra du succès de la prochaine visite de M. Christopher Ross, l'envoyé spécial de secrétaire général de l'organisation des Nations unies, a souligné Ahmed Khedad, membre du secrétariat général du front Polisario et coordinateur de la Mission de l'ONU pour le référendum au Sahara occidental (Minurso). Lors d'une rencontre avec les délégations participant aux travaux du 2^e congrès de l'Union des étudiants de Segou El Hamra et Rio de Oro, M. Khedad a estimé que l'ouverture d'un nouveau round de négociations entre le front Polisario et le Maroc reste tributaire du succès de la prochaine visite de M. Ross au Sahara occidental, prévue en septembre. Pour le responsable sahraoui, ce nouveau round devra "trancher" quant au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le Conseil de sécurité "doit assumer ses responsabilités" si M. Ross ne parvenait pas à effectuer sa visite au Sahara occidental notamment face à l'intransigeance du Maroc qui continue de faire fi de la légalité internationale, a-t-il soutenu. Concernant l'élargissement de la Minurso au contrôle des droits de l'homme, M. Khedad a indiqué qu'il s'agit d'une nécessité inéluctable, imposée par la réalité dramatique du peuple sahraoui. Le responsable sahraoui a par ailleurs démenti la rumeur qui a été rapportée par certains médias marocains relative à la démission de M. Ross. Les travaux du 2^e congrès de l'Union des étudiants de Segou El Hamra et Rio de Oro ont débuté samedi soir à Aousserd en présence de quelque 700 participants sous le slogan "Le mouvement des étudiants sahraouis au service des objectifs nationaux".

AFGHANISTAN

38 talibans tués dans des opérations des forces afghanes

Les forces de sécurité afghanes ont lancé lundi matin des opérations contre les talibans dans différentes provinces, tuant 38 activistes, a rapporté hier le ministère afghan de l'Intérieur. "Les opérations ont été lancées dans les provinces de Helmand, de Nangarhar, de Ghor, de Kootar, de Kondoz, de Pakitka, de Zabol, de Baghlan, de Faryab et du Nouristan. Environ 16 activistes ont été blessés et sept autres ont été arrêtés. Les forces de sécurité nationales afghanes ont également saisi des armes et désamorcé 60 mines et bombes fixées en bord de route, selon le communiqué, qui n'a pas précisé s'il y avait eu des victimes du côté des forces de sécurité. Les insurgés talibans ont intensifié leurs attaques ces derniers mois dans un contexte de retrait des troupes américaines et de l'OTAN du pays. Déchiré par la guerre, le pays devra d'ici à la fin de l'année assumer la responsabilité de sa propre sécurité, assurée jusque-là par les troupes de l'OTAN. Plus de 44 000 soldats de la coalition menée par l'OTAN sont stationnés en Afghanistan. Environ 30 700 d'entre eux sont Américains et les Etats-Unis prévoient de réduire leur contingent à moins de 10 000 soldats l'année prochaine.

Raids massifs de l'aviation syrienne contre les positions de l'Etat islamique à Deir Ezzor

L'armée de l'air syrienne a effectué hier des dizaines de raids visant avec précision des positions des insurgés de l'Etat islamique (EI) dans la province de Deir Ezzor, dans l'est du pays, a indiqué hier une ONG. "C'est la première fois depuis que l'Etat islamique a pris le contrôle de la quasi-totalité de la province de Deir Ezzor, que les chasseurs-bombardiers effectuent des raids aussi massifs et précis contre des postes et des barrages de l'EI dans la région de Deir Ezzor", affirmé l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). "Ils ont effectué douze raids mardi dans toute la province mais c'est surtout un camp d'entraînement de l'EI dans le village de Shmeitiyé, dans l'ouest de la province, qui a été visé", a-t-il précisé. Cette attaque massive survient au lendemain de l'annonce par Damas de sa volonté de coopérer avec la communauté internationale, y compris avec Washington, pour lutter contre les insurgés tout en soulignant que toute frappe sur son territoire devait se faire en coopération avec lui, au risque sinon d'être considérée comme une "agression". A la mi-juillet, l'EI s'est emparé de la quasi-totalité de la riche province pétrolière de Deir Ezzor en chassant les rebelles et ses alliés du Front al-Nosra. Le gouvernement contrôle toujours la moitié de la capitale provinciale ainsi que l'aéroport et quelques villages autour.

APS

UKRAINE

Moscou dénonce les retards dans l'acheminement de l'aide humanitaire russe



Le ministère russe des Affaires étrangères a dénoncé les retards "interminables" qui entrentent les premières livraisons de l'aide humanitaire russe aux habitants des régions touchées par le conflit dans le sud-est de l'Ukraine, indique un communiqué du ministère.

"Les retards interminables qui entravent les premières livraisons de l'aide humanitaire destinée au sud-est ukrainien sont devenus intolérables", a déploré le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué parvenu hier à l'APS.

"Cela fait une semaine que le convoi de camions avec plusieurs centaines de tonnes d'aide humanitaire urgente dont la population de ces régions (sud-est) a immédiatement besoin, est bloqué à la frontière russe-ukrainienne", souligne le ministère. "Pendant cette période, la partie russe a fait des efforts sans précédent dans tous les domaines et à tous les niveaux afin de remplir les formalités requises", selon le texte.

"Nous avons répondu à toutes les exigences imaginables et inimaginables de la partie ukrainienne et nous avons soumis au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) les listes exhaustives des produits alimentaires, eau potable, médicaments, produits de première nécessité et génératrices diesel qui doivent être livrés à Lougansk, où le besoin des femmes, des enfants et des personnes âgées est devenu urgent", précise le ministère dans son communiqué.

Les personnes touchées par le conflit dans le sud-est de l'Ukraine, "subissent quotidiennement les horreurs des tirs d'artillerie et des frappes aériennes, lesquels ont eu pour résultat un nombre croissant de morts et de blessés et ont détruit toute l'infrastructure vitale dans la région", a fait savoir le ministère. Cependant, Kiev "repousse son feu vert nécessaire au CICR en inventant de nouveaux prétextes et en multipliant parallèlement ses attaques contre Lougansk et Donetsk, en utilisant des avions militaires et des véhicules blindés lourds, et ciblant des zones résidentielles et d'autres installations civiles", ajoute le communiqué du MAE russe.

Selon le ministère, Kiev s'est sans doute assagi pour objectif de "nettoyer complètement" Lougansk et Donetsk et fait trainer l'acheminement de l'aide humanitaire "jusqu'à ce qu'il ne reste plus personne à aider".

A cet effet, la Russie "est indignée par la manipulation externe flagrante des experts internationaux impliqués dans cette opération", et invite tous les dirigeants ukrainiens ainsi que les Etats-Unis et l'Union européenne à "lancer sans délai des négociations sur le sud-est de l'Ukraine et commencer à se conformer aux accords formalisés par la Russie, l'Ukraine, les Etats-Unis et l'UE dans le Communiqué de Genève".

Le Communiqué de Genève, rendu public le 17 avril 2014, prévoit l'arrêt de l'utilisation de la force, le soulagement de la situation humanitaire et le lancement immédiat d'un dialogue national qui impliquerait toutes les régions de l'Ukraine, rappelle le communiqué.

APS

L'UE prévoit de l'approvisionner en gaz par d'autres pays européens en cas de crise avec la Russie

Le commissaire européen à l'Energie, Günther Oettinger, prône un approvisionnement en gaz de l'Ukraine par d'autres pays européens au cas où la Russie cesserait ses livraisons, dans un entretien paru hier dans la presse allemande.

"En cas d'urgence, il doit être possible de livrer du gaz en provenance de pays de l'UE en Ukraine", a déclaré le commissaire allemand dans une interview au quotidien *Bild*. "Actuellement, les gazomètres sont environ à moitié pleins. D'ici au début de l'hiver, ils doivent être remplis", a-t-il continué.

M. Oettinger affirme cependant "ne pas croire que le président russe Vladimir Poutine veuille faire des livraisons d'énergie un instrument de sa politique". Le commissaire participait hier aux côtés de la chef de



la diplomatie européenne Catherine Ashton au sommet régional de Minsk, consacré au traité d'association conclu entre Kiev et Bruxelles, où se retrouvent également les présidents russe et ukrainien, Vladimir Poutine et Petro Porochenko.

Dans son entretien à *Bild*, M. Oettinger a précisé que la commission européenne préparait une analyse pour le sommet de l'UE en octobre sur les dangers d'une crise du gaz pour les pays de l'UE.

"Il y a actuellement six pays membres qui sont à 100% dépendants de la Russie, dont quatre qui reçoivent directement du gaz, sans passer par l'Ukraine", a-t-il indiqué.

"Le plus grand danger, est, d'après moi, que le transit ne puisse plus s'effectuer.

Il pourrait y avoir plusieurs raisons à cela, par exemple des attentats. Alors la Bulgarie et la Slovaquie seraient complètement coupées de livraisons", a-t-il poursuivi.

Les soldats russes arrêtés en Ukraine s'y trouvaient "par accident"

Le ministère russe de la Défense a confirmé hier l'arrestation de soldats russes sur le territoire ukrainien annoncée par Kiev, affirmant qu'ils avaient traversé la frontière "par accident", ont rapporté des médias russes.

"Les militaires en question participaient à des patrouilles à la frontière russe-ukrainienne et l'ont traversée sans doute par accident sur un tronçon sans démarcation", a indiqué une source du ministère russe de la Défense, citée par les agences officielles Itar-Tass et Ria-Novosti.

Selon les services de sécurité ukrainiens (SBU), dix parachutistes russes ont été arrêtés à Dzerkalsk, à une vingtaine de kilomètres de la frontière, et 50 kilomètres du fief insurgé de Donetsk.

Il s'agit selon Kiev de soldats du 33^e régiment de la 98^e division aéroportée basée en Russie centrale. Arrêtés avec des documents d'identité et des armes, ils ont déclaré avoir été envoyés dans la région russe de Rostov, frontalier des régions ukrainiennes insurgées de Donetsk et de Lougansk, et envoyés par la suite en territoire ukrainien, selon la même source.

La source militaire russe a souligné que ces hommes n'avaient opposé aucune résistance et af-



firmé que des soldats ukrainiens avaient à plusieurs reprises traversé la frontière. Kiev accuse régulièrement la Russie d'envoyer des militaires ou des blindés en terri-

toire ukrainien, de tirer à l'artillerie en territoire ukrainien et de fournir armes et combattants aux insurgés. Ces affirmations ont toujours été démenties par Moscou.

"La désinformation concernant notre +invasion+ n'est pas ce qui manque", a déclaré lundi le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov.

Visite du président ukrainien à Bruxelles en fin de semaine

Le président ukrainien Petro Porochenko se rendra à Bruxelles en fin de semaine pour rencontrer des responsables de l'UE, juste avant le sommet extraordinaire des dirigeants européens, a-t-on indiqué hier de source européenne.

M. Porochenko doit être reçu samedi matin par le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, quelques heures avant le début de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des 28, prévu à 14h00 GMT. Il doit aussi s'entretenir vendredi soir avec le président de la Commission européenne sortante, José Manuel Barroso.

M. Porochenko avait été invité au sommet européen de juin, au cours duquel avait été formellement signé l'accord d'association entre son pays et l'UE.

Au menu du sommet de samedi, figureront aussi plusieurs crises internationales, au premier rang desquelles le conflit en Ukraine, mais aussi les hostilités à Gaza, qui ont déjà fait plus de 2.000 morts, et la situation en Irak confronté à l'avancée des insurgés de l'Etat islamique (EI).

Mme Ashton et d'autres membres de la Commission européenne devaient participer hier à Minsk à une réunion au cours de laquelle devaient se rencontrer le président Porochenko et son homologue russe Vladimir Poutine, en pleine escalade du conflit dans l'est séparatiste de l'Ukraine.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05 Jeunesse : Franklin
06:15 Jeunesse : Franklin
06:30 Jeunesse : TFou
10:10 Sport : Automoto
11:00 Sport : Téléfoot
11:50 Sport : L'affiche du jour
11:55 Culture Infos : Météo
11:58 Culture Infos : Météo des plages
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:45 Culture Infos : Météo
12:48 Culture Infos : Trafic info
12:55 : Du côté de chez vous
13:00 Culture Infos : Journal
13:30 Culture Infos : Reportages
15:35 Série TV : Nos chers voisins
17:05 Divertissement : Bienvenue au camping
18:10 Divertissement : Secret Story
19:00 Divertissement : Au pied du mur
19:55 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Journal
20:30 Autre : Tirage du Loto
20:35 : Petits plats en équilibre été
20:40 Culture Infos : Météo
20:45 Série TV : Pep's
20:55 Série TV : Blacklist
21:40 Série TV : Blacklist
22:35 Série TV : Blacklist
23:25 Série TV : Les experts : Miami

2

06:00 Divertissement : Les Z'amours
06:35 Jeunesse : La guerre des Stevens
06:55 Jeunesse : La guerre des Stevens
07:25 Jeunesse : La guerre des Stevens
07:45 Série TV : Tandoori & hamburgers
08:05 Série TV : Tandoori & hamburgers
08:30 Culture Infos : Sagesses bouddhistes
08:45 Culture Infos : Islam
09:15 Culture Infos : Judaïca
09:30 Culture Infos : Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions
10:00 Culture Infos : Présence protestante
10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur
12:05 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:20 : 13h15, le dimanche...
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:15 Culture Infos : L'histoire continue
15:45 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:00 Divertissement : Le monument préféré des Français
17:50 Divertissement : Face à la bande
18:50 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:20 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:50 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:41 Culture Infos : Beau travail
20:42 Sport : Jeux Equestres Mondiaux
20:43 Divertissement : Alcaline l'instant
20:44 Culture Infos : Météo 2
20:45 Série TV : Fais pas ci, fais pas ça
21:40 Série TV : Fais pas ci, fais pas ça
22:30 Culture Infos : Dans les yeux d'Olivier

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:35 Jeunesse : Jimmy Neutron
06:59 : Georges, le petit curieux
07:24 Série TV : Georges, le petit curieux
07:50 Série TV : Georges, le petit curieux
08:13 Série TV : La chouette & Cie
08:24 Jeunesse : Garfield & Cie
08:48 Jeunesse : Garfield & Cie
09:11 Jeunesse : Garfield & Cie
09:36 Jeunesse : Tom et Jerry
10:23 Série TV : Les as de la jungle à la rescousse
11:08 Jeunesse : Les Dalton
11:16 Jeunesse : Les Dalton

11:23 Jeunesse : Les Dalton
11:31 Jeunesse : En sortant de l'école
11:34 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette
11:45 Culture Infos : Expression directe
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche
12:50 Culture Infos : 30 millions d'amis
13:20 Divertissement : Inspecteur Barnaby
15:10 Sport : Equitation
16:15 Divertissement : Des chiffres et des lettres
16:50 Divertissement : Un livre, un jour
16:55 Divertissement : Harry
17:30 Divertissement : Slam
18:10 Divertissement : Questions pour un champion
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
19:58 Culture Infos : Météo
20:00 Sport : Tout le sport
20:15 Série TV : Plus belle la vie
20:40 Culture Infos : Météo des plages
20:42 Culture Infos : Beau travail
20:45 Culture Infos : Des racines et des ailes
22:40 Culture Infos : Météo
22:45 Culture Infos : Soir 3
23:10 Culture Infos : Les anges gardiens de l'océan

CANAL+

07:05 Série TV : Stella et Sacha
07:15 Série TV : Larva
07:20 Jeunesse : Kika & Bob
07:30 Série TV : Camp Lakebottom
07:45 Série TV : Camp Lakebottom
07:55 Jeunesse : Oggy et les cafards
08:00 Jeunesse : Oggy et les cafards
08:10 Série TV : Les Grumpets
08:25 Cinéma : Le choc des générations
10:05 : Jamel Comedy Club
10:35 Cinéma : Né quelque part
11:55 Culture Infos : La météo
12:00 Divertissement : L'oeil de Links
12:45 Culture Infos : Le JT
13:05 Sport : La grille
13:55 Sport : Formule 1
14:10 Cinéma : 40 ans : mode d'emploi
15:20 Série TV : The Newsroom
16:15 Cinéma : Welcome to China
16:35 Série TV : Babioles
16:40 Cinéma : Les reines du ring
18:15 Série TV : Pendant ce temps...
18:17 Série TV : Pendant ce temps...
18:20 Série TV : Mon oncle Charlie
18:45 Culture Infos : Le JT
19:05 Divertissement : Le grand journal
20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite
20:25 Divertissement : Le petit journal
20:55 Cinéma : Pop Redemption
22:25 Série TV : Those Who Kill
23:50 Cinéma : La cerise sur le gâteau

M

06:00 Divertissement : M6 Music
07:00 Divertissement : Absolument stars
09:45 Série TV : Malcolm
10:10 Série TV : Malcolm
10:35 Série TV : Malcolm
11:10 Sport : Sport 6
11:20 Sport : Turbo
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Culture Infos : Maison à vendre
15:45 Divertissement : Une affaire d'amour
17:35 Divertissement : Les reines du shopping
18:50 Culture Infos : 100 % mag
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:10 Série TV : En famille
20:50 Divertissement : Des gîtes pas comme les autres
23:15 Divertissement : Des gîtes pas comme les autres

TÉLÉ

La sélection

TF1

19h55

Blacklist



Résumé

Raymond «Red» Reddington, un ancien agent du gouvernement américain, est devenu l'un des espions et criminels les plus mystérieux et les plus recherchés dans le monde. Un jour, il se rend aux autorités, qui comprennent vite qu'il a des demandes bien précises à formuler. Il propose en effet de livrer à la police tous les criminels et trafiquants internationaux, y compris un terroriste extrêmement dangereux qui s'est longtemps fait passer pour mort. Mais en contrepartie, il ne souhaite parler qu'à Elizabeth Keen, une jeune profileuse dont c'est le premier jour de travail. Pourquoi elle ? Qu'est-ce que l'attitude de Red peut bien dissimuler ?...

2

19h45

Fais pas ci, fais pas ça



Résumé

Alors que Fabienne doit rentrer du Québec dans quelques jours, Renaud Lepic se retrouve dans une situation embarrassante. Il est contraint d'héberger sous son toit Tatiana Lenoir, sa voisine. Les enfants ne voient pas cette arrivée d'un très bon oeil, et font sentir leur désapprobation. Au travail, on propose à Renaud une promotion qu'il n'osait plus espérer. Mais celui-ci hésite à accepter, même si ce poste doit revenir à son ennemi de toujours, Dumont. Chez les Bouley, rien en va plus. Denis a accepté une mission de coaching dans l'agence de Valérie. Les tensions montent, et le couple est amené à régler ses problèmes sur un terrain de sport...

3

19h45

Des racines et des ailes



Résumé

Au sommaire : Une frontière pour deux royaumes Direction la chaîne des Pyrénées à la découverte de ce site qui a servi de frontière au royaume de France après le traité des Pyrénées en 1659. L'architecte et ingénieur Vauban a multiplié les constructions pour fortifier les vallées et chaque ville-clé comme Villefranche-de-Conflent. Au-delà des frontières

Focus sur la frontière entre la France et l'Espagne qui porte encore la trace des pourparlers entre les deux royaumes. Llivia demeure une enclave espagnole en plein territoire français. Quant à la ville de Le Perthus, elle a pour frontière son artère principale.

CANAL+

19h55

Pop Redemption



Résumé

Quatre amis partagent depuis leur adolescence la même passion : le rock satanique. Mais les contingences du quotidien les rattrapent : travail, enfants, nounous, il semble bien que cet été de tournée soit le dernier de leur anonyme carrière. Invités par un prestigieux festival, les quatre musiciens espèrent toutefois finir leur parcours en beauté. Las, un accident au beau milieu de la nuit les transforme en fugitifs, traqués par la gendarmerie. Les voici obligés d'abandonner leur look de vampire pour se maquiller en hippies et se fondre dans un festival baba cool en espérant échapper aux forces de l'ordre...

M

19h50

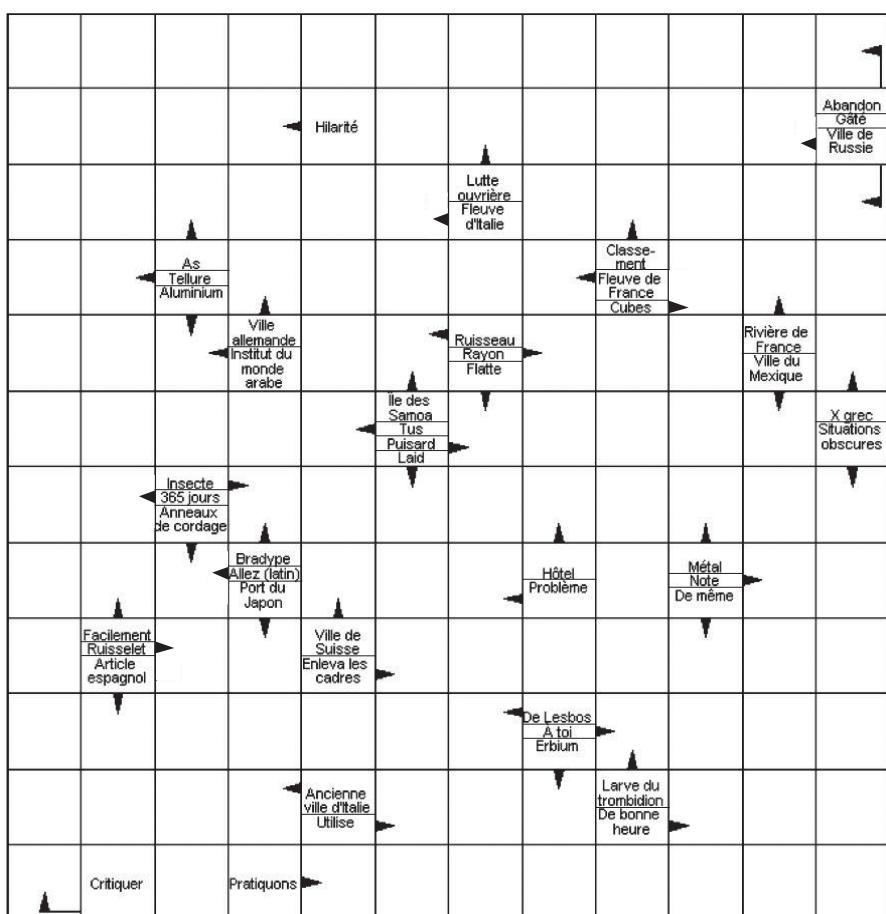
Des gîtes pas comme les autres



Résumé

Trois experts sillonnent la France à la recherche de lieux insolites pour vivre une expérience unique, le temps d'une journée et d'une nuit. Norbert Tarayre, chef de cuisine, Sophie Ferjani, décoratrice d'intérieur, et Benoît Lucchini, qui travaille pour un guide de voyage, doivent trouver le gîte qui s'imposera par son originalité. En marge de ce critère, ils doivent aussi vérifier si les hébergements répondent à certaines exigences propres à leur mission d'accueil : réception, confort, décoration, qualité de la table, sans oublier le rapport qualité-prix. Au programme : un village de vikings, une île déserte, ou encore un château hanté.

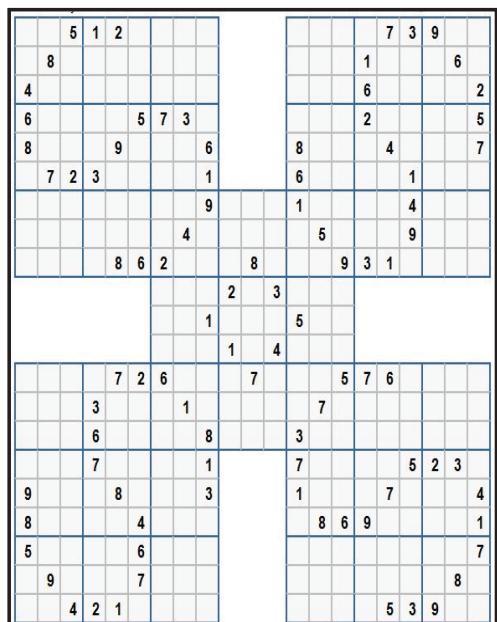
Mots fléchés n°697



Samouraï-Sudoku n°697

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoko entrelacées. Les règles standard du sudoko s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoko samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°697

► Horizontalement:

1. Personne qui écrit beaucoup et mal
2. Cap. de l'Egypte - De l'Eolie
3. Aspirer - Semble
4. Ceintures de soie portées au Japon - Aspirais du tabac par le nez
5. Homme d'état bourguignon - Matière carbonée noire et épaisse - Symbol de tonne d'équivalent charbon
6. Mesure de l'âge - Se dit d'un cheval dont la robe est brun
7. Rivière des Alpes autrichiennes - Tétine'

► Verticalement:

1. Puce
2. Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour
3. S'amusait - Petit poème - Radon
4. Plante - Décorations militaires
5. Lombrie - Tueur
6. Écopes
7. Séleruum - Thymus de veau - Organisation des Nations unies
8. Genre dramatique médiéval - Septième lettre de l'alphabet grec - Technéum
9. étendues de terre entourée d'eau - éléments d'un ensemble
10. Port et station balnéaire d'Israël - Apparence
11. Réunissent - Brille
12. Violoniste et Compositeur roumain - Bousculade

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

L'agneau qui deviendra un bon mouton, se remarque dans le troupeau.

Proverbe algérien

Que de saisons fastes ont passé et les bœufs non engrangés.

Proverbe berbère

Mieux vaut un œuf dans la bouche qu'un poulet qui rôtit.

Proverbe arabe

Il faut battre le fer quand il est chaud.

Proverbe français

C'est arrivé un 27 Août

● 1619 : Ferdinand II est élu empereur du Saint Empire romain germanique.

● 1764 : Marie-Joseph de Chénier, poète, dramaturge et homme politique français († 10 janvier 1811).

● 1793 : Début du siège de Toulon (Guerres de la Révolution française).

● 1833 : Abolition de l'esclavage dans l'Empire britannique.

● 1862 : Seconde bataille de Bull Run (Guerre de Sécession).

● 1894 : Karl Böhm, chef d'orchestre autrichien († 14 août 1981).

● 1899 : Charles Boyer, acteur français († 26 août 1978).

● 1909 : Coup de Goudi (Grèce).

● 1914 : Bataille de Heligoland (Première Guerre mondiale).

● 1924 : Démarrage du Soulèvement d'Août en Géorgie.

● 1963 : Discours de Martin Luther King : I have a dream.

● 2011 : Au Népal, le dirigeant du PCUN-M, M. Bubaram Bhattarai, devient premier ministre.

Célébrations

- Hong Kong : Fête de la libération (1945).

JUDO

Mondiaux-2014 : Les Algériens Zourdani et Nourine (-66 kg) éliminés dès le 2^e tour

Les judokas algériens, Houd Zourdani et Fethi Nourine (-66 kg) ont été éliminés dès le 2^e tour du Championnat du monde 2014, actuellement en cours à Chelyabinsk (Russie), suite à leurs défaites respectives contre le Kazakh Lim Sergey et le Russe Kamal Khan-Mogomedov, hier.



Zourdani avait passé le 1^{er} tour après sa victoire sur le Chypriote Christos Kaouranis, tandis que Nourine l'avait emporté devant le représentant du Djibouti, Anas Fouad.

Mais au tour suivant, le tirage au sort a été moins clément pour les Algériens, tombés l'un comme l'autre sur deux des meilleurs judokas de la catégorie et face auxquels ils

ont fini par être éliminés. La judokate algérienne Sabrina Saïdi avait ouvert le bal lundi, chez les moins 48 kg, et a été également éliminée au 2^e tour par la Russe Alesya Kuznetsova.

Le titre mondial dans cette catégorie est revenu à la Japonaise Ami Kondo, sacrée devant l'Argentine Paula Pareto, tandis que la Française Amandine Buchard et la Cu-

baine Maria Celia Laborde ont pris le bronze. Les autres judokates algériennes, Tariket Ratiba (-57 kg), Souad Belakehal, Kawthar Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (Open) se présenteront sur le tatami pendant les prochaines heures pour concourir dans les épreuves individuelles.

L'Algérie prend part à ces Mondiaux de Russie avec 12 judokas (6 messieurs et 6 dames).

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE-2014 (LUTTE)

5^e place pour Khadidja Kaddour

La lutteuse algérienne Khadidja Kaddour s'est classée, hier à Nanjing en Chine, en 5^e position de la catégorie des 56kg, au tournoi de lutte féminine comptant pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse qui prendront fin demain.

Kaddour a battu en match de classement (5^e-6^e place) Merinda Bramley de la Nouvelle-Zélandaise (4-0). Dans les rencontres de la poule B, où elle était en lice, l'Algérienne a été vaincue, respectivement par la Vénézuélienne Adrianny Castillo et la Mongole Dulgatu Bolormaa (0-4), avant de se ressaisir, pour le dernier match de la poule face à la Belarussse Ina Roik (4-0). Cette victoire lui a permis de jouer pour la 5^e position.

Dans la journée de lundi, la lutte algérienne avait raté la 3^e marche du podium olympique de la jeunesse, par Houssna Bounasri (50kg) qui s'est incliné, dans le match pour la médaille de bronze du tournoi de la gréco-romaine, devant l'Iranien Mohammadrez Aghaniachari (0-7).

Lors des quatre combats qu'il a eu à disputer, Bou-nasri en a perdu un face au vainqueur du tournoi, l'Ouzbek Ilkhom Bakhromov (0-4) et gagné deux, par la suite, devant respectivement, Muller Kaiser (îles Marshall) et Correa Calebé (Brésil) sur un score identique (4-0).

Les médailles d'argent et de bronze de la catégorie des 50 kg sont revenues, respectivement à l'Azerbaïdjanais Jabbar Najafov, défait par Bakhromov (1-3) et à l'Iranien

A dynamic photograph capturing a moment in a women's wrestling match. A wrestler in a blue singlet is shown in mid-air, having executed a takedown on her opponent. The opponent, wearing a red singlet, is on the mat, holding onto the blue wrestler's legs. The background is blurred, showing the red ropes of the wrestling ring and the spectators in the stands.

triote Slimane Belghelam a terminé le tournoi de sa catégorie des 42kg (gréco-romaine), en 6^e position, derrière le Mexicain Perez Alfonzo Emilio face auquel il avait perdu (0-4).

Au cours du tournoi, Belghelam avait gagné le premier combat aux dépens de Leilua Jordan Tafa'l des Samoa (4-0) et perdu les deux autres, face à l'Ukrainien Masyk Oleksii (1-3) et le Turc Fatih Aslan (0-4).

Le titre olympique de la jeunesse-2014 de la lutte gréco-romaine, dans la catégorie des 42 kg, est revenu à Ri Seung (Corée du Nord), vainqueur en finale, du Turc Aslan (3-1), alors que la médaille de bronze a été remportée par l'Ukrainien Oleksii.

Solutions

Sudoku N°696

9	2	3	6	8	7	4	1	5
5	1	7	9	4	2	8	6	3
4	8	6	1	3	5	7	9	2
7	6	2	5	1	3	9	8	4
8	9	1	7	2	4	3	5	6
3	5	4	8	6	9	2	7	1
1	4	5	3	9	8	6	2	7
6	3	9	2	7	1	5	4	8
2	7	8	4	5	6	1	3	9
4	5	3	7	6	9	8	1	2
	2	8	6	1	3	4	7	9
	9	7	1	5	8	2	3	4
7	9	8	2	6	4	3	1	5
5	4	3	1	8	9	7	6	2
2	6	1	5	7	3	8	9	4
9	1	4	8	5	7	6	2	3
3	8	7	6	9	2	5	4	1
6	2	5	4	3	1	9	7	8
1	3	9	7	4	5	2	8	6
4	5	6	9	2	8	1	3	7
8	7	2	3	1	6	4	5	9
6	5	4	3	2	7	8	9	1
3	2	1	7	9	6	3	4	5
4	8	5	6	7	9	2	1	3
7	9	2	3	5	1	6	8	4
5	3	1	6	4	8	9	7	2
1	5	4	3	8	9	2	6	7
6	2	7	8	5	6	3	4	1
4	1	7	3	9	5	6	8	2
8	9	3	4	1	6	5	7	2
5	1	7	6	2	3	4	8	9
7	6	9	3	5	2	4	7	8
1	2	3	7	8	4	9	5	6
9	5	6	4	1	2	6	3	7
3	1	8	4	6	9	5	7	2
7	9	2	3	5	8	1	6	4
6	4	5	2	7	1	3	9	8

Mots Croisés N°696

MITOCHONDRIE
ALARME■ŒUFS
DORE■ROUAS■T
ETE■IMMENSE■
LENIFIER■EXP
OST■ETRONS■L
N■US■ETNA■SE
NOLIS■ASSEAU
ENERVES■AMER
TC■VER■JULI
TELEVISUELLE
ES■NOCES■E■Z

Mots Fléchés N°696

LARMOIEMENTS
ORAISSON■NOE■
UTILE■SOEURS
FURENT■BRERA
OSE■TEC■VRAI
Q■NS■NENE■IN
ULTIMES■SENT
EU■REBUS■RE
RESSERRES■OS
ISE■REEL■BI
E■TOUS■OSONS
■CHUT■ENRAGE

Les jeunes de Ghardaïa hôtes de la Radieuse

Le comité de l'association Radieuse et son président, M. Kada Chafi, viennent de se mettre en évidence, en recevant d'une manière très amicale et chaleureuse, 60 jeunes de Ghardaïa et de Berriane.



DÉCÈS D'EBOSSÉ
Dossier
ouvert jusqu'à
l'aboutissement
des différentes
enquêtes



Ces jeunes hôtes de la Radieuse, au mini complexe sportif Reguig Abdelkader de Maraval ont joué un match de football. Une minute de silence pour le feu d'ébossé ainsi que la déclaration du président de la radieuse au nom de jeunes algériens qui ont dénoncé l'acte impardonnable de ce pseudo supporter qui ne représente que lui-même et qui n'a rien avoir avec le sport algérien et la

culture. L'invité de marque de cette manifestation, très importante dans l'activité de proximité, le directeur de la police judiciaire de la sûreté nationale, M. Kara, accompagné de représentants de la sûreté d'Oran, a salué l'initiative et les efforts de la Radieuse, laquelle ne cesse de chercher à consolider les liens entre les jeunes algériens, cette fois-ci à travers ceux de

Ghardaïa et de Berriane. M. Kara, a insisté sur le dialogue et les efforts de la DGSN, axant sur le but de recréer le climat de fraternité que vivait la région de Ghardaïa.

A la fin de cette manifestation, le président de la Radieuse, M. Chafi Kada a remis, au représentant de cette délégation, M. Belmedaïz, des coupes et des médailles.

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a maintenu ouvert le dossier du match entre la JS Kabylie et l'USM Alger, marqué par le décès du Camerounais Albert Ebossé, touché mortellement par un projectile lancé des tribunes, jusqu'à l'aboutissement des différentes enquêtes.

La Commission de discipline a auditionné les officiels de match, les officiels et les dirigeants des deux clubs, décidant également à l'issue de sa réunion de lundi de maintenir la mesure conservatoire prise par le Conseil d'administration de la LFP qui porte sur la suspension du stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou, assortie de huis clos, a indiqué, dans la soirée, la Ligue sur son site officiel.

La Commission de discipline, qui a consacré sa séance aux événements de samedi soir, «condamne avec fermeté les incidents regrettables ayant émaillé la fin de la rencontre» JSK-USMA, comptant pour la 2^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 et remportée par les visiteurs (2-1), ajoute-t-on de même source. Le Conseil d'administration de la LFP avait décidé plus tôt dans la journée de suspendre toutes les rencontres officielles et amicales jusqu'à nouvel ordre suite au décès de l'attaquant camerounais de la JSK.

HANDBALL : MONDIAL-2015 L'Algérie 3^e au tournoi international d'Yverdon-les-Bains



La sélection algérienne de handball a terminé à la 3^e place du 3^e tournoi international "Lovats Handball Cup", organisé par le club suisse d'Yverdon-les-Bains dimanche et lundi avec la participation de sept formations européennes.

En stage de préparation pour le Mondial-2015 au Qatar, les hommes de Réda Zeguili ont gagné deux rencontres, face aux Danois de Nordsjælland (27-23) et contre les Suisses de Fortitudo Gossau (21-15), ce dernier match s'étant joué en 2x20 minutes, à la demande des organisateurs afin de ménager les joueurs fatigués par une compétition non stop.

Le Sept algérien a également perdu un match face à la formation suisse de Wacker Thun sur le score de 27 à 24 et s'est neutralisé avec les Belges d'Initia Hasselt (30-30).

A l'issue de ce tournoi, remporté par les Belges de Wacker Thun, l'arrière gauche algérien Messaoud Berkous, très efficace tout au long de la compétition, s'est adjugé le trophée de meilleur bu-

teur. Pour la suite du stage des Verts en Suisse, entamé le 23 août dernier pour s'achever le 29 du même mois, ils auront à effectuer des séances d'entraînement et de récupération et joueront d'autres rencontres amicales devant des équipes du championnat suisse, selon le programme communiqué par la Fédération algérienne (FAHB).

L'équipe nationale poursuivra sa préparation au mois de septembre à Alger en présence des joueurs évoluant dans le championnat d'Algérie qui seront soumis à de courts regroupements durant le week-end.

Elle disputera par la suite plusieurs autres tournois internationaux, notamment au Brésil et en France.

Au Mondial-2015 (15 janvier-1^{er} février), l'Algérie évoluera dans le groupe C avec la France, la Suède, l'Egypte, la République tchèque et les Emirats arabes unis.

APS

TENNIS US Open - Maria Sharapova au 2^e tour

La Russe Maria Sharapova s'est qualifiée pour le 2^e tour de l'US Open après sa victoire devant sa compatriote Maria Kirilenko 6-4, 6-0, lundi. Au prochain tour, Sharapova, 6^e joueuse mondiale et lauréate de l'US Open en 2006, sera opposée à la Roumaine Alexandra Dulgheru, 95^e mondiale.



PUBLICITE

FOOTBALL : ELIMINATOIRES CAN-2015 (1^{RE} ET 2^E JOURNÉES)

27 joueurs choisis par Gourcuff pour les matchs contre l'Ethiopie et le Mali

Le nouveau sélectionneur de l'Equipe nationale algérienne A, le Français Christian Gourcuff qui prépare son entrée en matière de coaching à un niveau de sélection, vient de publier une liste élargie de 27 joueurs pour préparer les deux prochains matchs des Verts des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations 2015 (CAN-2015) dont la phase finale aura lieu au Maroc.



avec son club avant le début du championnat local le 15 septembre.

Concernant Mehdi Mostefa Sebaâ, c'est surtout son manque de compétition qui a fait que coach Gourcuff l'a écarté de ces deux premières rencontres de la CAN. Mehdi Mostefa a connu sa première apparition avec son club Lorient samedi dernier.

L'ex-Ajaccien a effectué son entrée en jeu face à Nice à la 69^e minute à la place de Rafidine Abdullah.

Quant à Fethi Harek qui est titulaire régulier avec son club l'Olympique de Nîmes, il est victime de trop plein des défenseurs au sein du groupe des Verts. Il n'a qu'une minime chance de figurer dans l'effectif de Gourcuff avec la présence des « anciens » dont les mondiaux, Bouigherra, Ghoulam, Mesbah et autre Belkalem et Medjani pour ne citer que ceux-là.

Par ailleurs, dans cette nouvelle liste des 27 joueurs convoqués par le technicien français pour le stage de Sidi Mousa précédant les matchs d'Ethiopie, le 6 septembre à Addis-Abeba et du Mali, le 10 du même mois à Blida, on notera le retour notamment du gardien de but Faouzi Chaouchi (MC Alger), d'Ishak Belfodil (Parme, Italie) et de Ryad Boudebouz (Bastia, France).

Lors de ces éliminatoires de la CAN-2015, l'Algérie évoluera dans le groupe B qui comprend, outre l'Ethiopie et le Mali, le Malawi que les Verts affronteront au mois d'octobre en match aller.

Les Verts seront donc en stage dès le 1^{er} septembre avant de s'envoler le 4 septembre en direction d'Addis-Abeba pour disputer leur premier match contre l'Ethiopie. Le retour à Alger est prévu juste après cette rencontre pour la suite du regroupement directement à Sidi Mousa avant d'affronter le 10 septembre prochain le Mali au stade Tchaker de Blida.

Hassan Yebda l'ex-joueur de Getafe, lui aussi était en manque de compétition et c'est la raison pour laquelle il devait changer d'air.

Il s'est donc orienté vers l'équipe émiratie d'Al Foujaira où il vient de signer un nouveau contrat. Il se trouve jusqu'à aujourd'hui en Allemagne avec son nouveau club pour la dernière journée d'un stage avant de rejoindre les Emirats pour poursuivre la préparation

Liste des 27 joueurs convoqués :

Gardiens de but :

Chaouchi Faouzi (MC Alger), M'bolhi Rais (Philadelphia Union, Etats-Unis), Si Mohammed Cédric (CS Constantine), Zemmamouche Mohamed Lamine (USM Alger)

Défenseurs :

Belkalem Essaid (Trabzonspor, Turquie), Bougherra Madjid (Foujairah, Emirats arabes unis), Cadamuro Liassine (Real Sociedad, Espagne), Ghoulam Faouzi (Naples, Italie), Medjani Carl (Trabzonspor, Turquie), Mesbah Djamel-Eddine (Parme, Italie), Mandi Aissa (Stade Reims, France), Zeffane Medhi (Lyon, France), Halliche Rafik (Qatar Club, Qatar).

Milieux de terrain :

Taïder Sliti Saphir (Southampton, Angleterre), Feghouli Sofiane (Valence, Espagne),

Boudebouz Ryad (Bastia, France), Brahimi Yacine (Porto, Portugal), Karoui Amir (MC Alger), Lacen Medhi (Getafe, Espagne), Guedioura Adlane (Crystal Palace, Angleterre), Bentaleb Nabil (Tottenham, Angleterre).

Attaquants :

Belfodil Ishak (Parme, Italie), Djabou Abdelmoumene (Club Africain, Tunisie), Ghilas Nabil (Porto, Portugal), Mahrez Riyad (Lesicester, Angleterre), Slimani Islam (Sporting Lisbonne, Portugal), Soudani Hilal El Arabi (Dynamo Zagreb, Croatie).

RIBÉRY : «Encore une légère douleur»



Touché au genou depuis la pré-saison du Bayern Munich, Franck Ribéry, qui a récemment annoncé sa retraite internationale avec l'équipe de France, a tenu à rassurer son monde quant à sa condition physique.

«Le match de Schalke arrive encore trop tôt, mais pour le prochain match à domicile (le 13 septembre, face à Stuttgart ndlr), je veux être là», a affirmé le milieu offensif de 31 ans au quotidien allemand Bild. «Je me sens bien mais je ressens encore une légère douleur au genou même si c'est déjà bien mieux qu'il y a une dizaine de jours», a poursuivi le Bavarois.

Déjà blessé au dos avant la Coupe du monde brésilienne, l'ancien joueur de l'Olympique de Marseille compte rapidement retrouver les terrains. «J'espère reprendre l'entraînement avec l'équipe mercredi ou jeudi. Après la pause des matches internationaux (début septembre, ndlr), j'espère de nouveau être à 100%».

La Juve piste Chicharito

Javier Hernandez, l'attaquant de Manchester United, pourrait avoir une touche en Italie, du côté de la Juventus.

A la recherche d'un attaquant, la Juventus Turin prospecte en Premier League. Après avoir évoqué Fernando Torres (Chelsea) ou Lukas Podolski (Arsenal) c'est au tour de Javier Hernandez (Manchester United) d'être sur les tablettes de la Vieille Dame, d'après Gianluca Di Marzio. Le club souhaite-t-il obtenir le prêt de l'attaquant mexicain, même si les Red Devils ne voudraient pas le prêter. Avec l'arrivée d'Angel Di Maria, l'avenir de Chicharito ne semble pas s'écrire du côté d'Old Trafford. La Juventus s'est donc positionnée sur le dossier.



SHAQIRI UNE BRÈCHE DANS SON DOSSIER

Alors que son frère évoquait une prolongation au Bayern Munich, Xherdan Shaqiri pourrait être prêté dans les derniers jours du mercato estival. Le Suisse serait notamment dans le collimateur de la Juventus, en quête d'un attaquant.

Xherdan Shaqiri, un dossier encore loin d'être bouclé ? Ces dernières semaines, les spéculations s'intensifiaient autour de l'avenir du Suisse. En manque de temps de jeu en Bavière, où Pep Guardiola n'en

faisait pas l'une de ses pièces maîtresses, certains médias annonçaient que l'ex-milieu de Bâle pourrait laisser place nette à Franck Ribéry, Arjen Robben et Mario Götze. Jusqu'à ce que son frère évoque une prolongation...



LE BAYERN MUNICH PRÊT À CONSIDÉRER UN PRÊT ?

A en croire Tuttosport, qui relaie l'information sur son site internet mardi, le Bayern Munich aurait depuis quelques jours une autre idée en tête. D'après les indicatrices du quotidien transalpin, les Bavarois seraient dorénavant favorables à un prêt de Shaqiri. La Juventus, l'une des équipes intéressées, devrait approfondir les négociations.

Arsenal veut Alessio Cerci



Après l'AC Milan et l'Atletico Madrid, c'est au tour d'Arsenal de s'intéresser à l'attaquant du Torino, Alessio Cerci.

Il y a aussi un club de Premier League qui s'intéresse à Alessio Cerci.

En effet, Milan et l'Atletico Madrid ne sont pas les seuls à vouloir s'attacher les services du joueur de Turin. Arsenal est sur sa piste. Reste à voir si l'équipe d'Arsène Wenger sera en mesure de satisfaire les exigences du club italien. Lundi, la presse transalpine annonçait que le Milan AC et le Torino, qui n'avaient manifestement pas pu aboutir sur un accord, avaient interrompu leurs pourparlers concernant l'attaquant international italien.

CHELSEA : 25 millions d'euros pour Destro ?



Arsenal de retour à la charge pour Cavani ?

La blessure d'Olivier Giroud devrait entraîner l'arrivée d'un nouvel attaquant. Et si c'était Cavani ? Si Chelsea et Liverpool s'étaient positionnés sur Edinson Cavani et Mario Balotelli. Mais un autre club anglais avait été associé à l'attaquant uruguayen du PSG : Arsenal. Alors qu'Olivier Giroud devrait manquer les trois prochains mois de compétition, les dirigeants londoniens pourraient revenir à la charge sur l'attaquant du PSG.

LA ROMA ESPÈRE ACCUEILLIR TORRES

La Roma aurait l'intention de tenter sa chance, si l'on en croit The Sun. Une offre devrait rapidement être formulée.

Et le club de la Louve dispose d'un argument de taille : Mattia Destro. En effet, José Mourinho aurait jeté son dévolu sur l'attaquant italien, et espérerait faire de lui sa dernière recrue estivale. Il pourrait donc être utilisé comme monnaie d'échange, afin de faciliter la venue de Fernando Torres.

Courtisé par Arsenal, Tottenham ou l'AC Milan, Mattia Destro pourrait finalement quitter l'AS Rome et s'engager avec Chelsea.

D'après les informations du Daily Star, les Blues offriront 25 millions d'euros pour s'attacher les services de l'attaquant de 23 ans. Formé à l'Inter Milan, l'Azzurro (5 sélections) a disputé 20 matches de Serie A avec le club de la Louve la saison dernière, trouvant le chemin des filets à 13 reprises.



Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmadjid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB | 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62/63 - **FAX** : 021.94.66.82
E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITÉ** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62 (63) /
FAX : 021.94.66.82 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa -
1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Mercredi 27 Août 2014 - 2 Dhu al-qidah - N° 704 - Troisième année

PRÉSIDENCE

Le Président Bouteflika met fin aux fonctions de M. Belkhadem



Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a mis fin, hier matin, aux fonctions de M. Abdelaziz Belkhadem, a appris l'APS de source relevant de la présidence de la République.

Le président Bouteflika "a pris un décret en vertu duquel il a mis fin aux fonctions de M. Abdelaziz Belkhadem en qualité de ministre d'Etat, conseiller spécial à la présidence de la République, ainsi qu'à toutes ses activités en relation avec l'ensemble des structures de l'Etat", a indiqué cette source.

• La même source a précisé, par ailleurs, "que contact a été pris avec M. le secrétaire général du Parti du Front de libération nationale (FLN) à l'effet de prendre les mesures nécessaires afin de mettre fin aux fonctions de M. Abdelaziz Belkhadem au sein du parti et interdire sa participation aux activités de l'ensemble de ses structures".

ALGÉRIE - ONU

L'Algérie au 6^e Forum de l'Alliance des civilisations en Indonésie



L'Algérie participera au 6^e Forum de l'Alliance des civilisations prévu à Bali (Indonésie) les 29 et 30 août, a indiqué le Conseil de la nation hier dans un communiqué. Le forum, au cours duquel l'Algérie sera représentée par Hafida Benchehida, membre du Conseil de la nation, sera placé sous le thème "L'unité dans la diversité: célébration de la diversité pour les valeurs communes", a ajouté la même source.

APS

LE DG DE LA SURÉTÉ NATIONALE : «Le citoyen, partenaire essentiel pour assurer la sécurité et la stabilité»

Le directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a affirmé hier que le citoyen était considéré aujourd'hui comme "un partenaire essentiel pour assurer la sécurité et de la stabilité".



"Le citoyen est considéré aujourd'hui comme un partenaire essentiel pour assurer la sécurité, la quiétude et la stabilité", a indiqué le général-major Hamel dans une allocution lors de son nom par son directeur de cabinet, Rezzoug Sekhali, à l'ouverture des travaux de la conférence scientifique sur "Le rôle des institutions sociales et associations civiles dans l'instauration de la sécurité", soulignant que cela "a donné ses fruits car la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a renforcé les mécanismes de communication et d'interaction".

Il a précisé, à ce propos, qu'"un canal de communication et d'interaction a été mis en place au niveau de la DGSN et un autre pour une meilleure communication avec le citoyen et la société civile outre le renforcement des relations de travail de proximité et de rapprochement de la police du ci-

toyen pour créer un climat de confiance et de sérenité".

Il a souligné également l'importance de cette rencontre scientifique dans la "création d'un climat de dialogue fructueux et une opportunité d'échange d'idées pour aboutir à des résultats scientifiques à même de servir le traitement du vécu sécuritaire et social".

"Les grands changements que connaît le monde aujourd'hui y compris notre région et les développements survenus sur le plan sécuritaire exigent une intensification des efforts en matière de qualificatif à travers l'application d'un plan de prévention pour faire face aux facteurs en rapport".

La conférence organisée en coordination avec l'université arabe Nayef des sciences sécuritaires s'inscrit dans le cadre du plan d'action annuel de la DGSN lié aux activités scientifiques et

culturelles. La DGSN tend à "promouvoir le niveau de ses cadres" à travers l'organisation de conférences scientifiques spécialisées et la participation aux conférences nationales et internationales".

La rencontre scientifique sur le "rôle des institutions sociales et associations civiles dans l'instauration de la sécurité" qui se tiendra trois jours durant au siège de la direction des Unités républicaines de sécurité à El Hamiz (Alger) verra la participation d'experts et d'académiciens dans le domaine sécuritaire et social de différents pays arabes. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la "stratégie de la DGSN en matière de renforcement de la coopération entre les universités et organisations sociales" à même de "cultiver davantage le sens sécuritaire auprès de la société civile au service des questions de sécurité et de prévention".

Gaza : Accord sur un cessez-le-feu permanent entre Palestiniens et Israéliens

Un accord sur un cessez-le-feu permanent a été conclu entre les Palestiniens et l'occupant israélien après 50 jours d'agression israélienne contre la bande de Gaza, a annoncé hier un haut responsable palestinien. Cet accord pour une trêve durable intervient après 50 jours d'agressions israéliennes visant l'enclave palestinienne, faisant plus 2.430 morts, dont la plupart sont des civils. L'accord prévoit notamment "un cessez-le-feu permanent" et "la levée du blocus" imposé par Israël sur la bande de Gaza depuis 2006, la principale exigence des Palestiniens, a précisé ce responsable cité par l'AFP. Moussa Abou Marzouq, le numéro deux du mouvement de résistance

Hamas qui faisait partie des négociateurs palestiniens, a indiqué sur sa page Facebook que l'accord était "une victoire pour la résistance". Un porte-parole du Hamas à Gaza, Sami Abou Zouhri, a ajouté que le mouvement Hamas "attend désormais l'annonce officielle du Caire".

L'accord de cessez-le-feu est le fruit, précisé le responsable palestinien, de "contacts menés par le chef de la délégation palestinienne Azzam al-Ahmad, avec les dirigeants du Hamas, du Jihad islamique et des autres mouvements palestiniens à Ramallah, à Gaza et au Qatar, ainsi qu'avec l'Egypte et des parties régionales et internationales".

